

# Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Bourgogne - Franche-Comté

Edition 2018 | Données 2017

conversions

tendances



filières

chiffres clés



• BIO BOURGOGNE •



• Interbio •  
FRANCHE-COMTÉ

p. 4 • Edito

Lexique

p. 5 • La bio en France

p. 6 • La bio en Bourgogne - Franche-Comté

p. 7 • La bio en Bourgogne

p. 8 • La bio en Franche-Comté

p. 9 • Dynamique de conversion

p. 12 • La bio en Côte d'Or

p. 13 • La bio dans la Nièvre

p. 14 • La bio en Saône et Loire

p. 15 • La bio dans l'Yonne

p. 16 • La bio dans le Doubs

p. 17 • La bio dans le Jura

p. 18 • La bio en Haute-Saône

p. 19 • La bio dans le Territoire de Belfort

p. 20 • Focus Filière lait

p. 21 • Focus Installations

p. 22 • L'eau et la bio à Lons le Saunier

p. 23 • L'agriculture biologique au service de l'eau

p. 25 • Grandes cultures

p. 27 • Viticulture

p. 29 • Élevage

p. 30 • Bovins allaitants

p. 31 • Bovins lait

p. 32 • Porcs

p. 33 • Ovins-caprins

p. 34 • Volailles

p. 35 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 37 • PPAM

p. 38 • Arboriculture & petits fruits



Voici donc la première édition de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique à l'échelle de la grande région Bourgogne Franche-Comté. Fruit d'un travail partenarial, il réunit les données collectées par INTERBIO Franche-Comté et BIO BOURGOGNE, ainsi qu'un focus « installations » présenté par la Chambre Régionale d'Agriculture.

Passant de quatre à huit départements, cette formule propose un paysage bio plus diversifié et une vision plus large quant à l'ampleur du développement de l'agriculture biologique.

Bourguignon ou franc-comtois, le lecteur y trouvera matière à élargir son horizon, et à s'enrichir de ce que chaque territoire apporte de particularités et d'énergie commune à la maison qu'ils partagent désormais.

Diversité, tout d'abord : celle principalement des productions emblématiques, reflets des conditions géographiques et climatiques qui façonnent encore largement notre agriculture locale, et dont les systèmes de production biologique, plus résilients, sont mieux à même de maintenir l'excellence et d'assurer la pérennité.

Unité ensuite : celle que révèle une dynamique de développement de la bio qui concerne tous les territoires de la région. Porté depuis 2015 par une vague de conversions sans précédent, cet essor ne laisse sur la touche aucun des départements. Avec une croissance des surfaces bio comprise entre 8 et 20% et 247 nouvelles fermes, l'année 2017 s'inscrit dans une tendance positive que confirment les chiffres 2018. Cette dynamique n'est pas propre à notre région ; elle s'observe à l'échelle du territoire national.

C'est un signal fort, indiscutable, et nul ne comprendrait qu'il n'engage pas l'Etat et les décideurs en région à proposer des réponses à la hauteur des attentes sociétales dont il témoigne.

Talonnée par le dérèglement climatique, par le déclin accéléré de la biodiversité, par les menaces que fait peser sur la qualité de l'eau et la santé publique l'usage massif des pesticides, la transition agricole ne peut pas être un « long fleuve tranquille » ; le changement en profondeur de notre production alimentaire est une priorité absolue. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour en accélérer le rythme.

Car nous sommes encore bien loin du compte. Atteindre l'objectif fixé par l'Etat de 15% de SAU bio en 2022 nécessitera de convertir chaque année en Bourgogne - Franche-Comté 45 000 ha ! (contre 30 000 en 2017, excellente année pourtant). Cet objectif atteint, 85% des surfaces agricoles resteront malgré tout encore cultivées selon les méthodes conventionnelles. Aussi encourageant soit-il, le développement de l'agriculture biologique reste, ici comme ailleurs, insuffisant au regard des enjeux. Pour l'amplifier, il conviendrait de renforcer encore les dispositifs d'aides proposés aux agriculteurs qui désirent faire évoluer favorablement et durablement leur système, et de développer l'appui aux structures qui les accompagnent.

Toutefois, au vu des évolutions dont il témoigne, cet observatoire 2017 peut à juste titre susciter la satisfaction chez tous ceux qui travaillent chaque jour au développement de l'agriculture biologique.

Souhaitons qu'il suscite aussi chez ceux qui en feront la lecture, citoyens ordinaires ou décideurs, un engagement plus fort au service de ce changement de paradigme que représenterait la généralisation des systèmes agrobiologiques sur nos territoires.

Philippe CAMBURET,  
co-président de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique de Bourgogne - Franche-Comté

Novembre 2018



## Lexique

**SAU AB** : Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

**SAU conversion** : Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

**SAU bio** : ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

**Ferme AB** : ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

**Ferme en conversion** : les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

**Ferme bio** : ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.



## La bio poursuit sa progression et atteint les 6,5 % de la SAU nationale

En 2017, les surfaces engagées en agriculture biologique s'élèvent à 1 777 727 ha, soit une augmentation de 15,6 % par rapport à 2016 :

- 1 259 464 ha certifiés bio
- 518 263 ha en conversion dont 207 306 ha en première année de conversion (vs 265 536 ha en 2016)

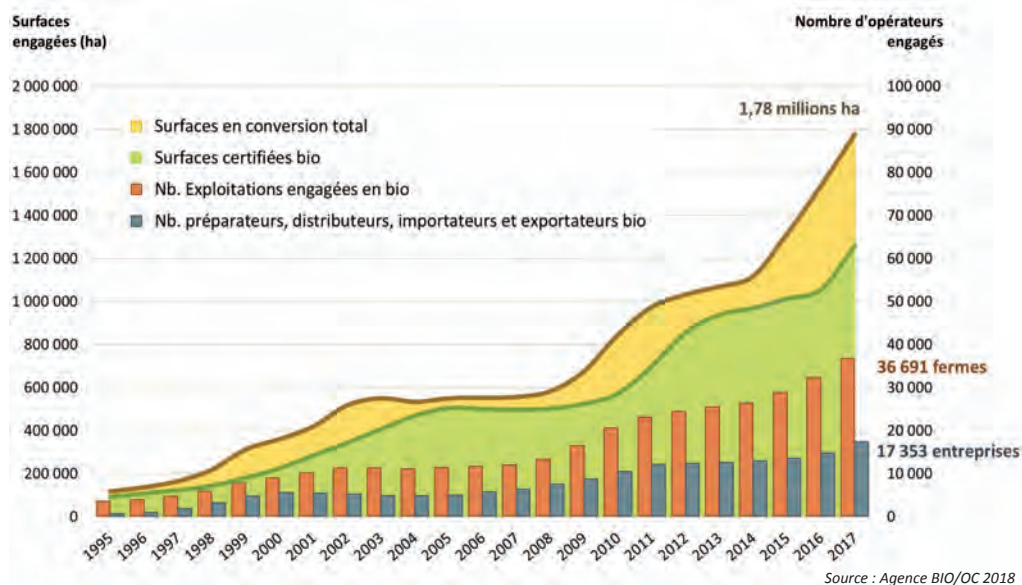
## Une augmentation constante du nombre d'opérateurs

36 691 producteurs étaient engagés en bio en 2017, soit une augmentation de 13,7 % par rapport à 2016. Les exploitations bio représentent 8,3% des exploitations françaises.

## 13,7% de l'emploi agricole dans la bio

On estime à près de 134 500 emplois directs (les emplois dans les fermes bio et ceux liés aux activités de transformation et de distribution) dans la bio, en 2017. Depuis 2012, la croissance annuelle moyenne est de + 9,5 %. Entre 2016 et 2017, 10 669 emplois à plein temps ont été créés.

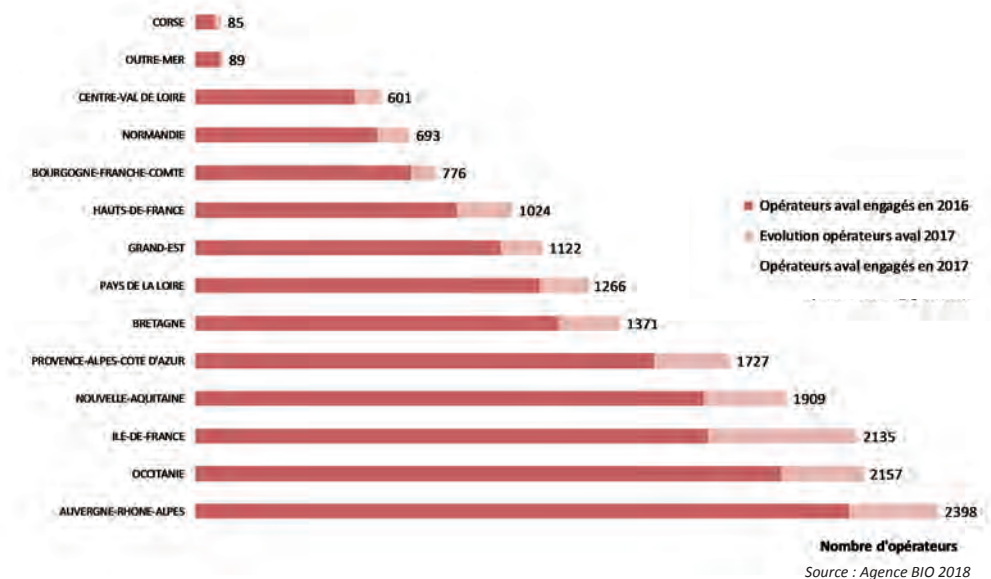
### Evolution depuis 1995 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



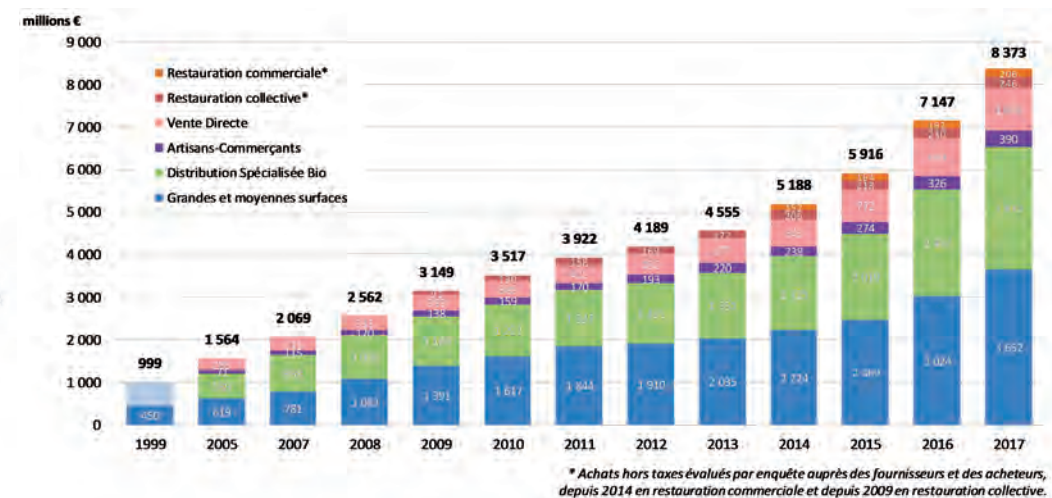
Sources : Agence Bio

- Dossier de presse juin BIO 2017 « L'agriculture biologique, un accélérateur économique, à la résonance sociale et sociétale »
- « La Bio en France - édition 2017 »

### Evolution du nombre d'opérateurs bio par région en 2017



### Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution de 1999 à 2017

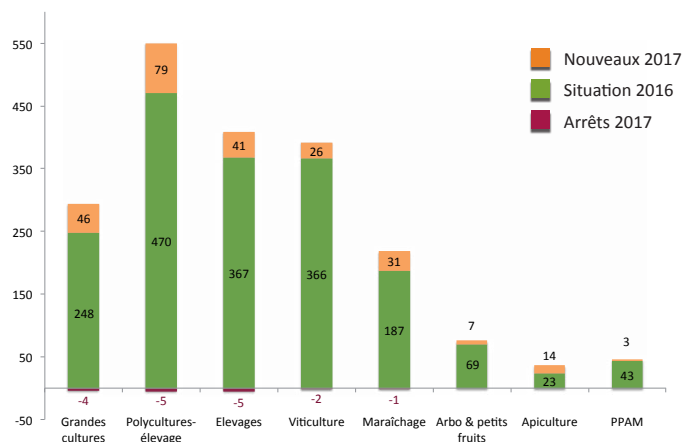


# La BIO en Bourgogne - Franche-Comté

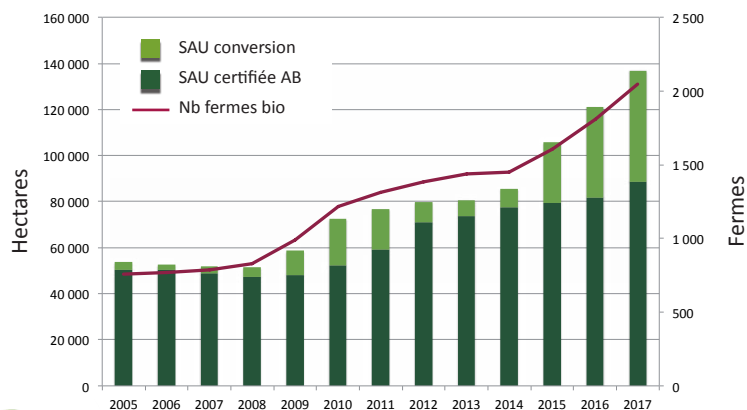
En 2017, la dynamique de conversion se poursuit dans la grande région. Elle est la 8<sup>ème</sup> région française en nombre de fermes biologiques. Terre d'élevage, la Bourgogne Franche-Comté compte plus de 900 exploitations de polyculture-élevage et élevage. Viennent ensuite en nombre de fermes la viticulture et les grandes cultures.

La surface agricole utile biologique progresse donc également dans la région avec plus de 130 000 hectares de SAU bio, dont 48 000 en conversion. La région Bourgogne - Franche-Comté se hisse ainsi au 5<sup>ème</sup> rang français pour les surfaces conduites en bio.

## Répartition du nombre de fermes bio par type de production



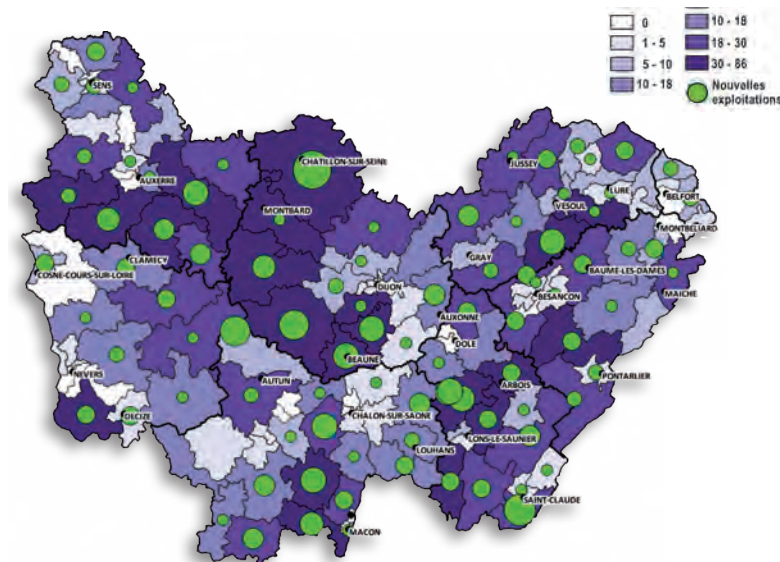
## Evolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne - Franche-Comté



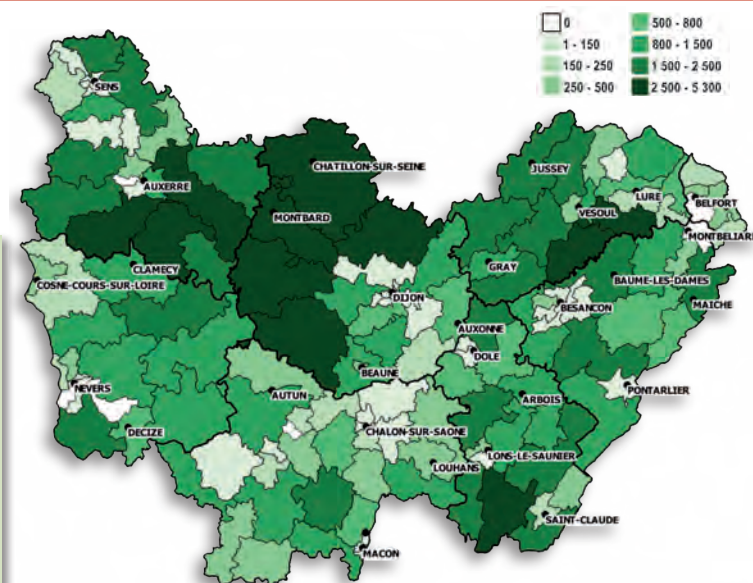
## Chiffres clés

- **2 047 fermes bio** dont 247 nouvelles en 2017  
→ 7,3% des exploitations de Bourgogne - Franche-Comté sont en bio
- **136 890 hectares de SAU bio** dont 48 220 hectares en conversion  
→ 5,3% de la SAU régionale

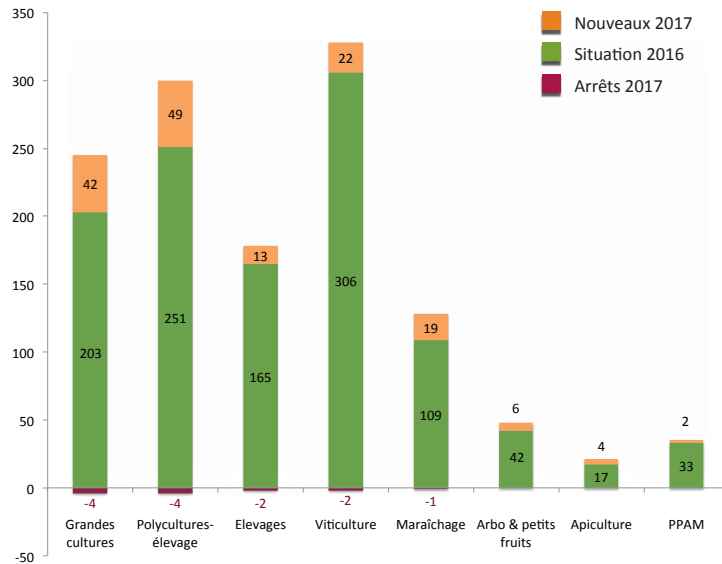
## Répartition des exploitations bio en Bourgogne - Franche-Comté et des nouvelles exploitations bio en 2017



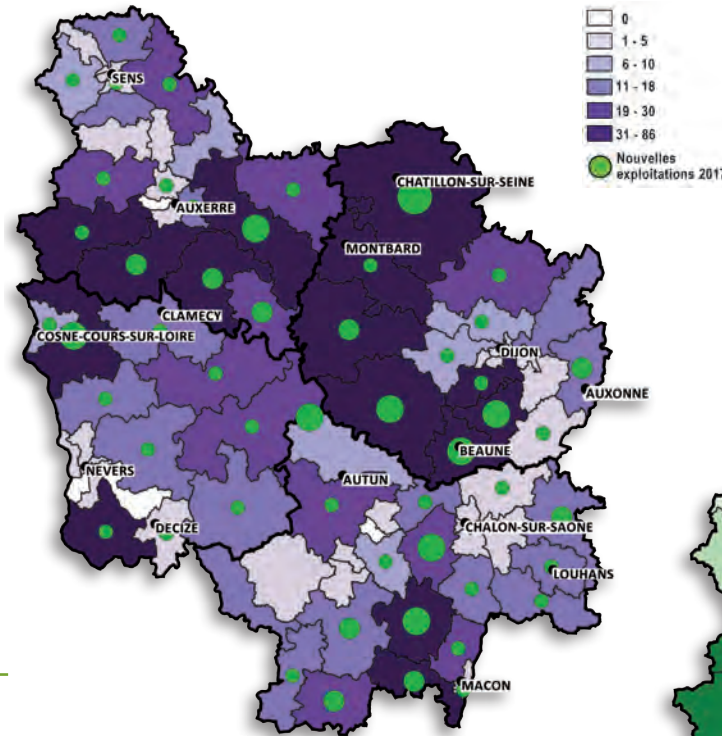
## Répartition de la SAU bio en Bourgogne - Franche-Comté en 2017



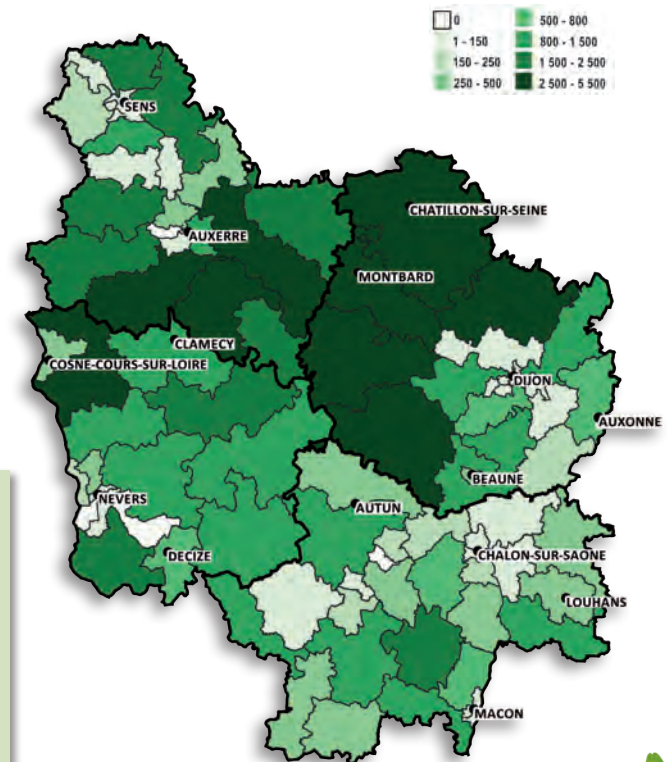
## Répartition du nombre de fermes bio par type de production



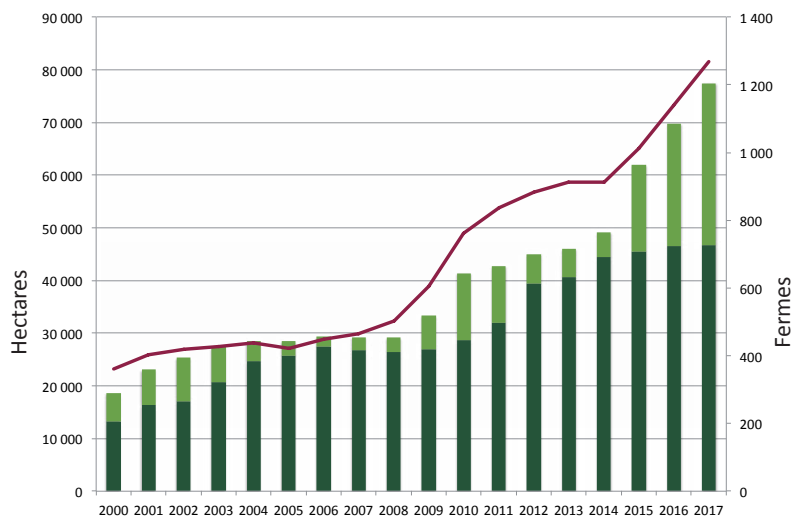
## Répartition des exploitations bio en Bourgogne et des nouvelles exploitations bio en 2017



## Répartition de la SAU bio en Bourgogne en 2017 (ha)



## Evolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne



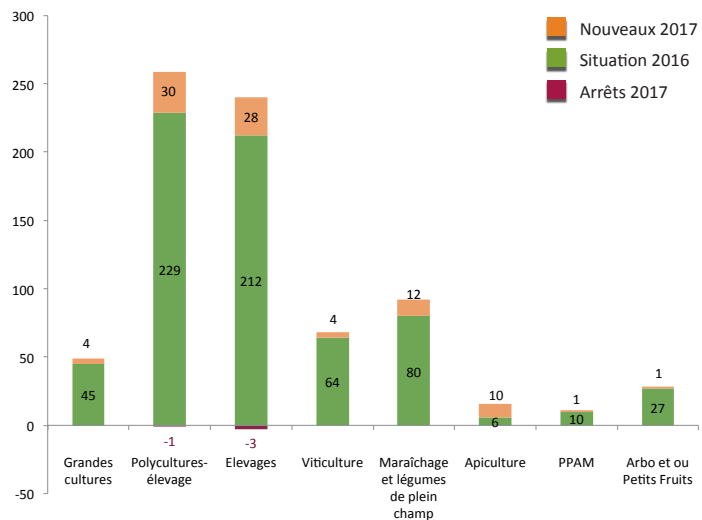
## Chiffres clés

- **1 270 fermes bio**  
dont 157 nouvellement converties  
→ 7% des fermes bourguignonnes
- **77 425 hectares de SAU bio**  
dont 30 718 en cours de conversion  
→ 4,2% de la SAU bourguignonne (+ 11%)

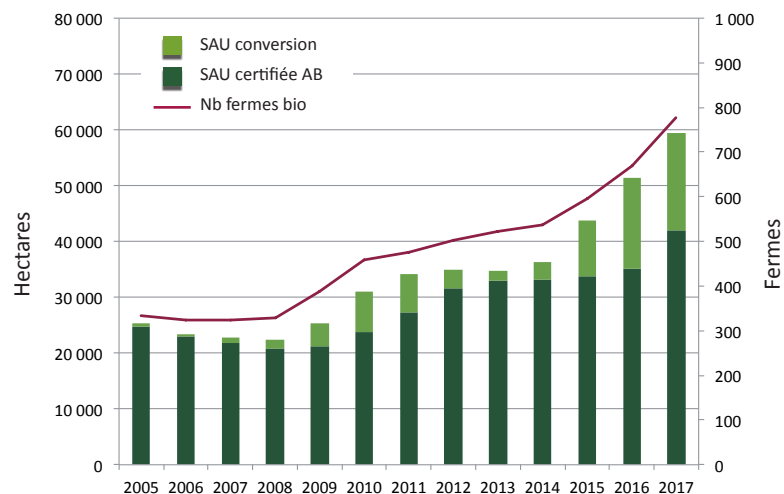


# La BIO en Franche-Comté

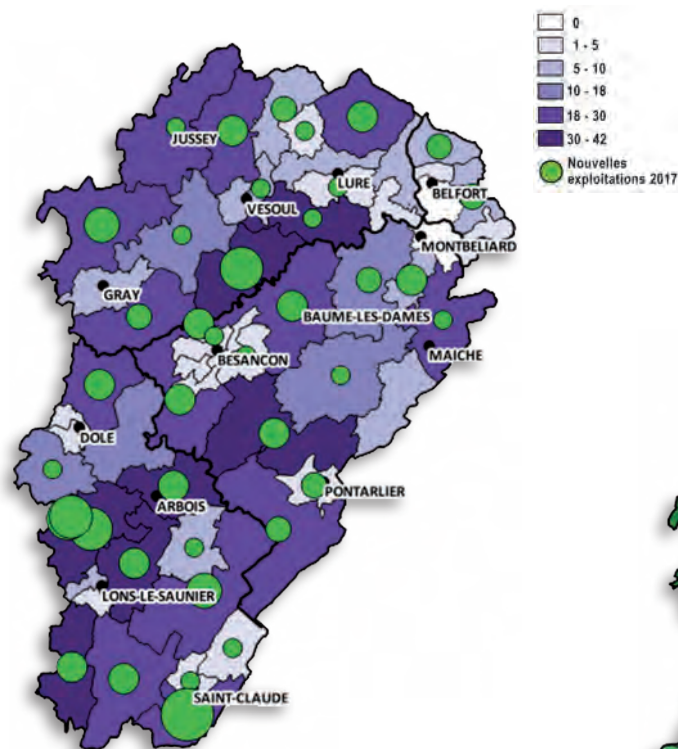
Répartition du nombre de fermes bio par type de production



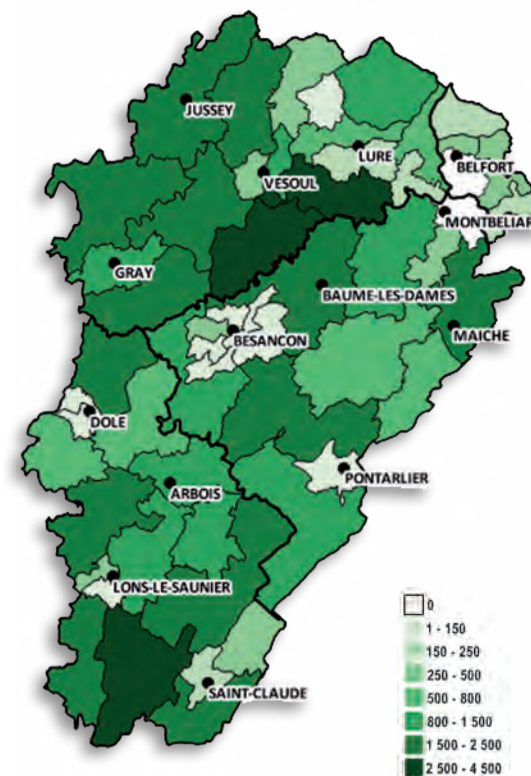
Evolution des surfaces et fermes bio en Franche-Comté



Répartition des exploitations bio en Franche-Comté et des nouvelles exploitations bio en 2017



Répartition de la SAU bio en Franche-Comté en 2017 (ha)



## Chiffres clés

- **777 fermes bio** dont 90 nouvelles en 2017  
→ 9,19% des fermes franc-comtoises
- **59 446 hectares de SAU bio**  
dont 17 503 en cours de conversion  
→ 8,96% de la SAU franc-comtoise (+ 9,5%)

**Surfaces en conversion : + 26,9%**

## Une vague de conversions sans précédent !

Depuis 2015, la dynamique de conversion est forte et avoisine les 250 nouvelles fermes engagées chaque année.

C'est la première fois que la Bourgogne Franche-Comté connaît une vague de conversions aussi importante et durable.

C'est dans les fermes ayant au moins un atelier d'élevage que la dynamique est la plus forte, encouragée par la très forte demande en lait bio et favorisée par des systèmes allaitants herbagers parfois proches de l'agriculture biologique.

Avec un nombre de conversions en nette hausse par rapport à 2016, le secteur des grandes cultures reprend sa progression.

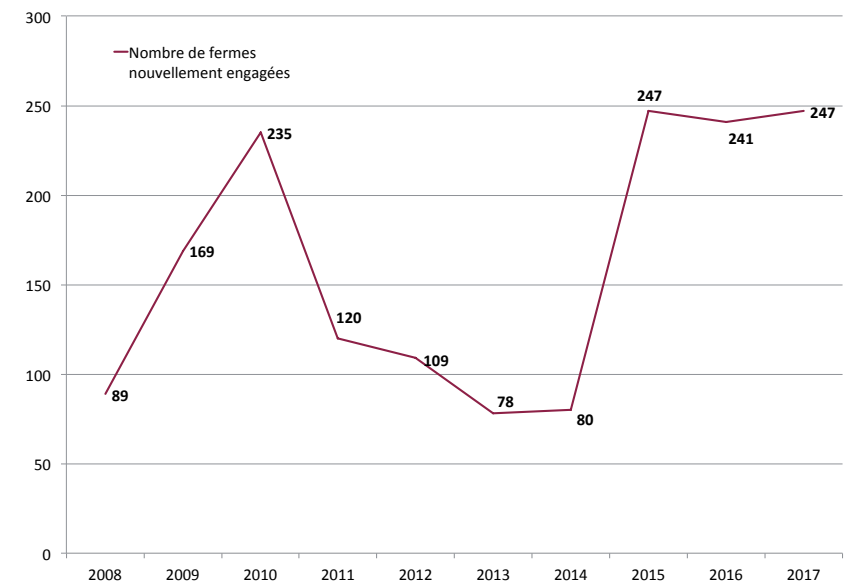
Les installations en maraîchage sont en augmentation constante depuis 2013 : 2017 est une année record avec 31 installations.

Les conversions restent importantes et constantes en viticulture depuis 2015 même si on ne retrouve pas la dynamique connue autour des années 2010 du fait des conditions de production parfois difficiles ces dernières années.

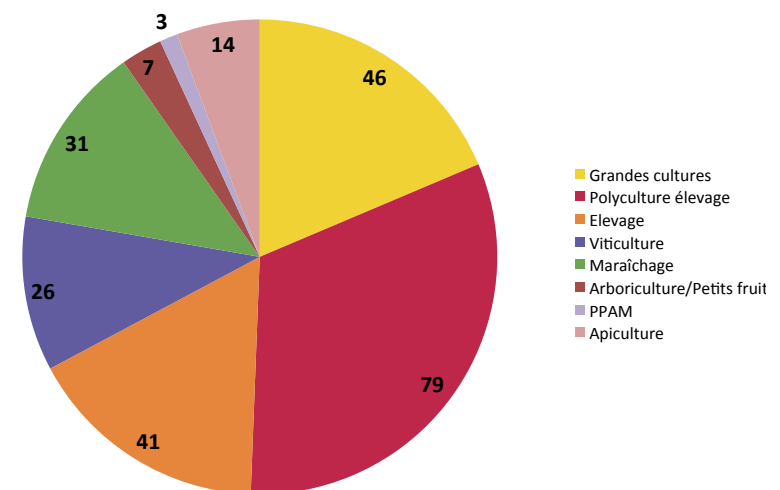
## Nombre de nouvelles exploitations en conversion par an et par activité principale

|                                        | 2008      | 2009       | 2010       | 2011       | 2012       | 2013      | 2014      | 2015       | 2016       | 2017       |
|----------------------------------------|-----------|------------|------------|------------|------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|
| Grandes cultures                       | 4         | 21         | 36         | 10         | 22         | 9         | 11        | 56         | 33         | 46         |
| Polycultures-élevage                   | 11        | 32         | 69         | 18         | 14         | 8         | 11        | 63         | 67         | 79         |
| Élevage                                | 19        | 30         | 39         | 25         | 15         | 13        | 15        | 60         | 61         | 41         |
| Viticulture                            | 35        | 54         | 60         | 41         | 20         | 23        | 12        | 33         | 30         | 26         |
| Maraîchage                             | 12        | 22         | 18         | 15         | 25         | 13        | 23        | 20         | 26         | 31         |
| Arboriculture-petits fruits            | 5         | 7          | 7          | 8          | 6          | 7         | 3         | 8          | 16         | 7          |
| PPAM                                   | 3         | 3          | 5          | 3          | 4          | 5         | 5         | 7          | 5          | 3          |
| Apiculture                             | 0         | 0          | 1          | 0          | 3          | 0         | 0         | 0          | 3          | 14         |
| <b>Total Bourgogne - Franche-Comté</b> | <b>89</b> | <b>169</b> | <b>235</b> | <b>120</b> | <b>109</b> | <b>78</b> | <b>80</b> | <b>247</b> | <b>241</b> | <b>247</b> |

## Répartition des engagements entre 2008 et 2017 en Bourgogne - Franche-Comté

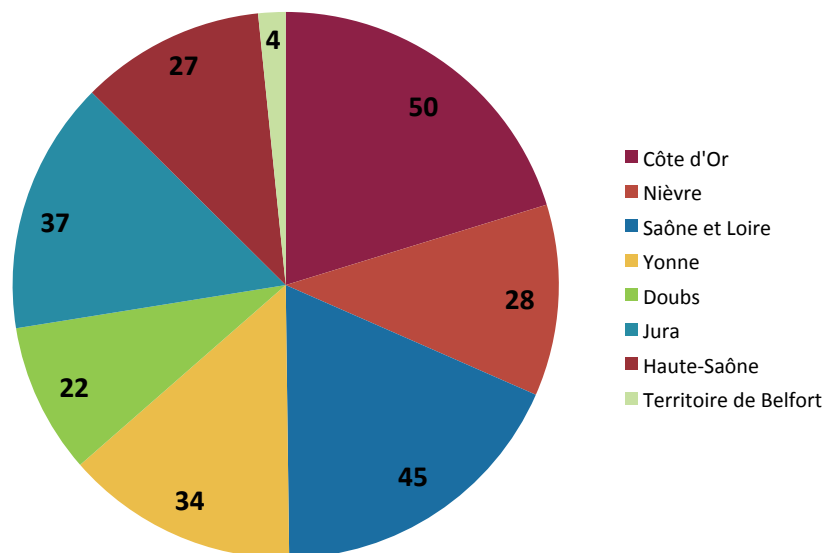


## Répartition des conversions 2017 par activité principale



# Dynamique de conversion

Nombre de conversions 2017 par département

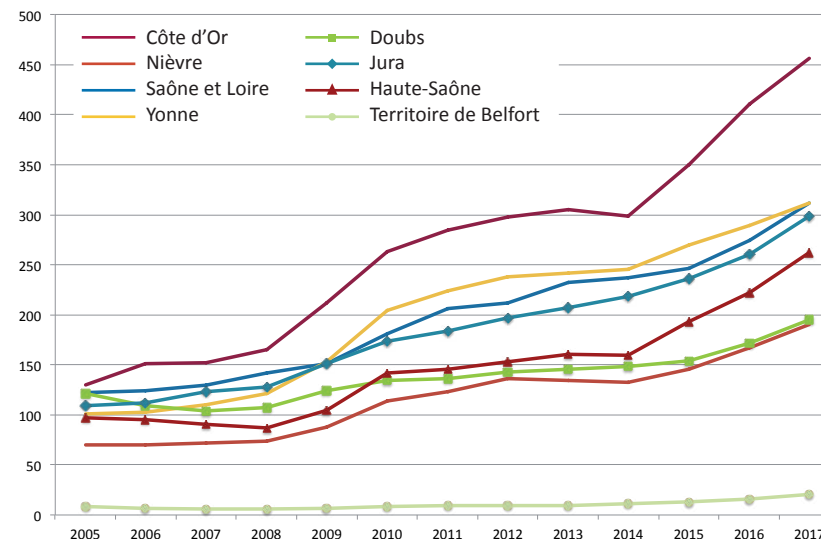


Le nombre de fermes bio augmente dans tous les départements. Cette hausse est en moyenne de 13 % sur la région. C'est sur le Territoire de Belfort (+ 31%) et en Haute-Saône (+ 18%) que cette augmentation est la plus forte. La Côte d'Or compte de loin le plus de fermes bio. Cela s'explique par le nombre important de domaines viticoles bio (184 sur 456 fermes). Ce département est suivi par l'Yonne, la Saône et Loire et le Jura avec environ 300 fermes bio chacun.

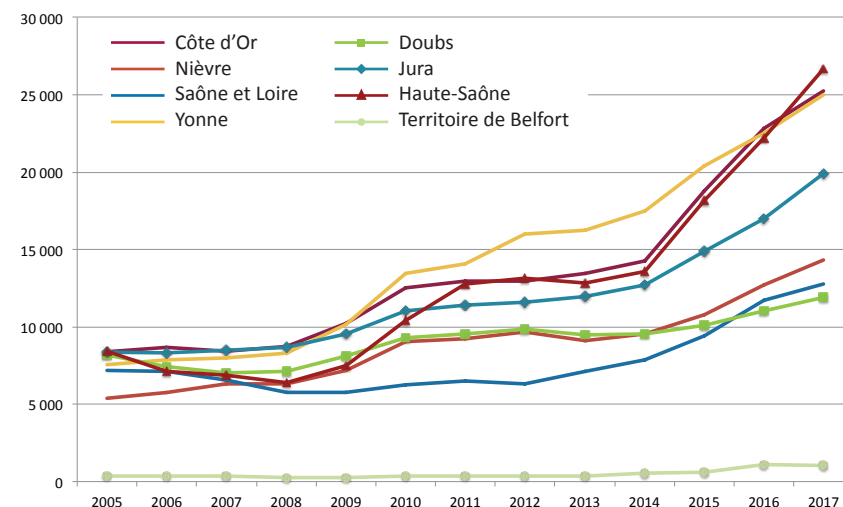
Les surfaces certifiées en bio s'accroissent dans tous les départements (à l'exception du Territoire de Belfort). Cette augmentation est en moyenne de 11 % par rapport à 2016 sur la région. On constate les plus fortes progressions en Haute-Saône (+ 20%) et dans le Jura (+ 17%). Plus de la moitié des surfaces certifiées sont désormais regroupées sur trois départements : la Haute-Saône, la Côte d'Or et l'Yonne.

A noter : les fermes de Haute-Saône sont plutôt de grande taille (101 ha) alors que celles de Saône et Loire sont les plus petites de la région (41 ha). La moyenne régionale s'établit à 67 ha de SAU par ferme.

Evolution du nombre d'exploitations bio par département



Evolution des surfaces bio par département



## Les arrêts en 2017

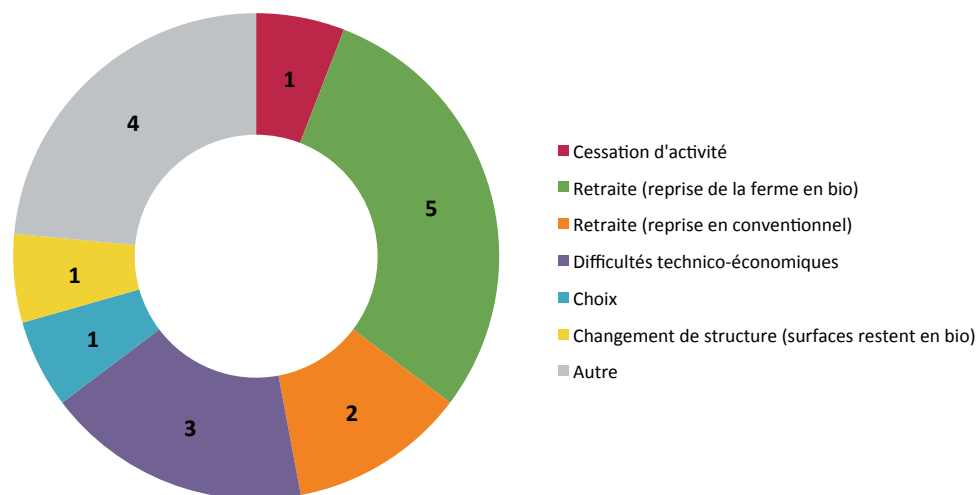
Leur nombre est très faible en 2017 : seulement 17 pour toute la grande région.

De plus, peu sont liés à des problèmes techniques ou économiques et la plupart des surfaces continuent d'être conduites en agriculture biologique après un départ en retraite.

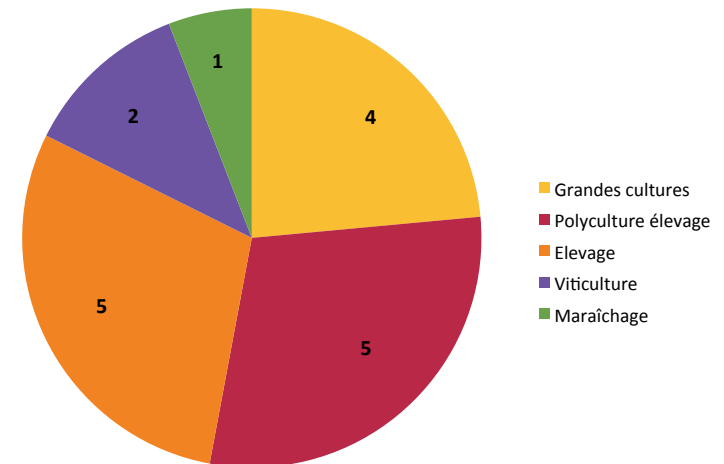
Suite à la vague d'arrêts de 2015 (53 pour la seule Bourgogne), les chiffres de 2016 et 2017 sont rassurants et confirment que nous sommes dans une transition durable vers le mode de production biologique. La balance nombre de conversions/nombre d'arrêts reste en effet largement positive.

Les cessations sont plus nombreuses dans les fermes ayant au moins un atelier d'élevage, cela s'explique aisément par le nombre plus importants de fermes d'élevage dans la région. Nous sommes revenus à un rythme « normal » de vie des exploitations agricoles et le nombre des abandons y est logiquement plus élevé dans les productions majoritaires élevage et grandes cultures.

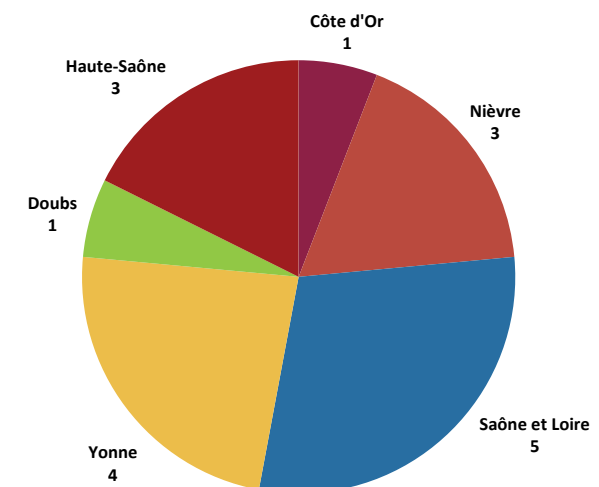
## Répartition des arrêts 2017 selon leurs causes...



## ... par activité principale



## ... par département



# La BIO en Côte d'Or

La transition agricole engagée sur le territoire côte d'orien depuis 2015 s'est poursuivie pour la troisième année consécutive. Ainsi, 2017 a connu à nouveau une forte vague de conversions vers l'agriculture biologique.

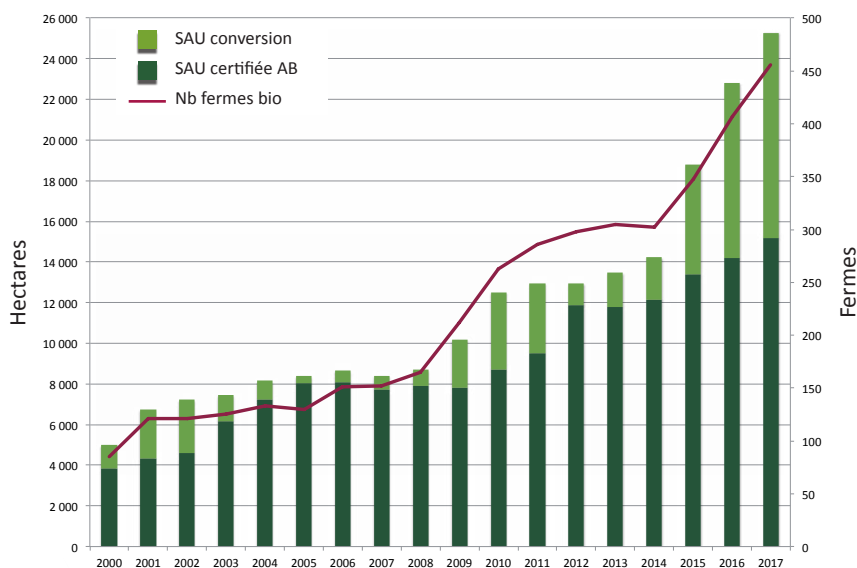
Depuis 2015, on y observe en moyenne 50 conversions par an. Les fermes concernées sont essentiellement à dominantes grandes cultures, polyculture-élevage ou viticulture. Bien que la tendance générale se maintienne, 2017 aura vu une diminution du nombre de conversions en viticulture (10 conversions en 2017 contre 16 en 2016). Cela peut s'expliquer par des conditions météorologiques particulièrement difficiles en 2016 qui ont certainement freiné la dynamique dans ce secteur.

Fait marquant de cette année 2017, le passage à l'agriculture biologique concerne des fermes qui engagent un parcellaire important. Avec près de 5 400 ha en conversion en 2015 et 8 500 ha en 2016, ce sont donc plus de 10 000 ha nouveaux hectares engagés en 2017.

Enfin, on compte un arrêt en élevage en 2017 qui correspond à la fusion de deux structures juridiques pour former un GAEC. Dans les faits, il n'y a donc pas d'arrêt d'activité, et aucune surface conduite en bio n'est retournée en conventionnel.

Nous n'observons aucune « déconversion » en Côte d'Or et les transitions enclenchées sont durables.

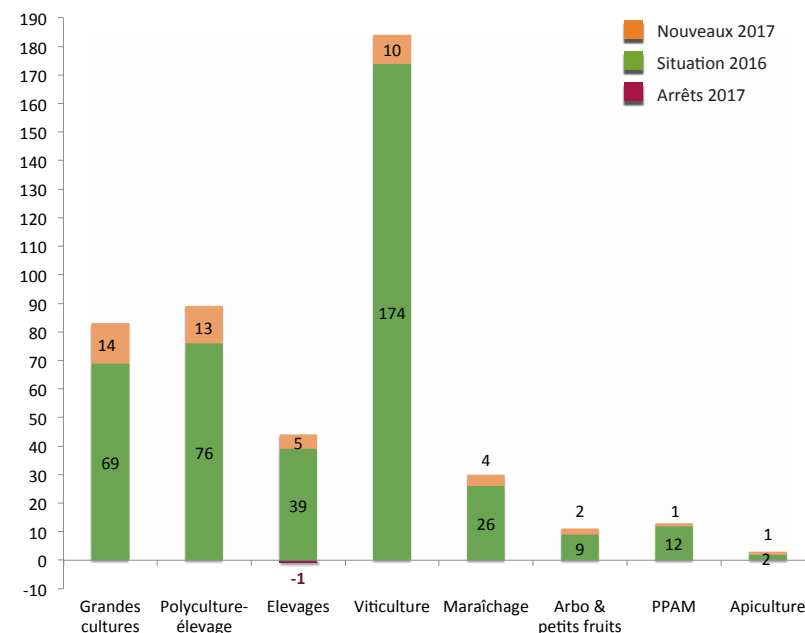
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



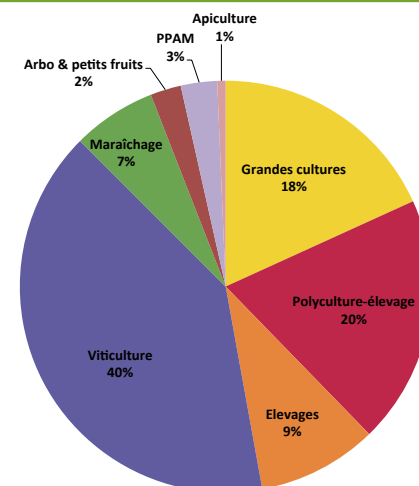
## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 456**  
dont 50 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 25 276 ha**  
dont 10 090 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 11%**  
Surfaces en conversion : **+ 18%**

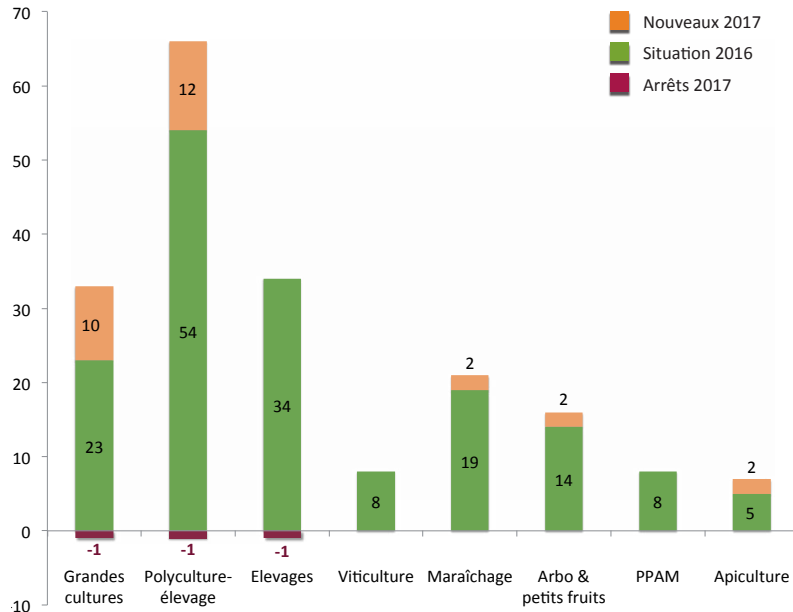
## Evolution 2017 du nombre de fermes (par production principale)



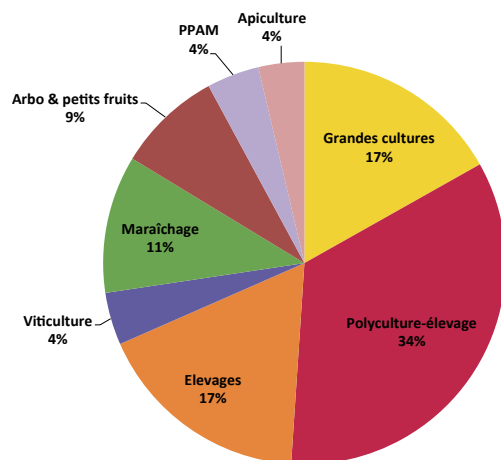
## Répartition des fermes bio de Côte d'Or par activité principale en 2017



## Evolution 2017 du nombre de fermes (par production principale)



## Répartition des fermes bio de la Nièvre par activité principale en 2017



## Chiffres clés

- **Fermes bio : 190**  
dont 28 nouvellement notifiées en 2017
- **SAU bio : 14 346 ha**  
dont 6 152 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 13%**  
Surfaces en conversion : **+ 50%**

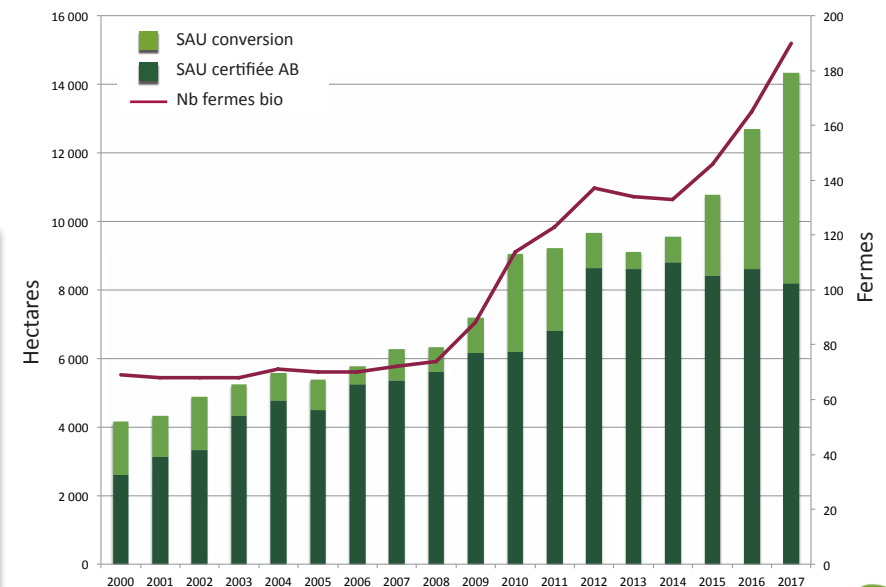
La dynamique de conversion s'est poursuivie dans la Nièvre en 2017, au même rythme depuis 2015 : on recense 28 nouvelles fermes bio dans le département. Depuis 3 ans, la Nièvre compte 57 nouvelles fermes, soit près de 4 800 ha certifiés supplémentaires.

Les secteurs de production les plus dynamiques sont la polyculture-élevage et les grandes cultures, qui comptent à elles-deux les trois quarts des nouvelles fermes cette année ! Maraîchage, arboriculture & petits fruits et apiculture poursuivent leur développement, en augmentation régulière depuis trois ans.

Les 3 arrêts recensés en 2017 correspondent à des départs à la retraite, toutes les fermes ont été reprises en agriculture biologique. A noter que 2 de ces 3 cas concernent des conversions récentes d'un parent, anticipant la transmission de la ferme à son repreneur, déjà engagé en agriculture biologique.

La transition agricole semble amorcée sur le territoire nivernais, sous la pression du consommateur, et portée par un marché en forte croissance. La dynamique pourrait se poursuivre inégalement entre les secteurs de production. Les plus rémunérateurs et l'influence des incitations politiques jouent un rôle important dans la motivation des agriculteurs à remettre en question leur système de production.

## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



# La BIO en Saône et Loire

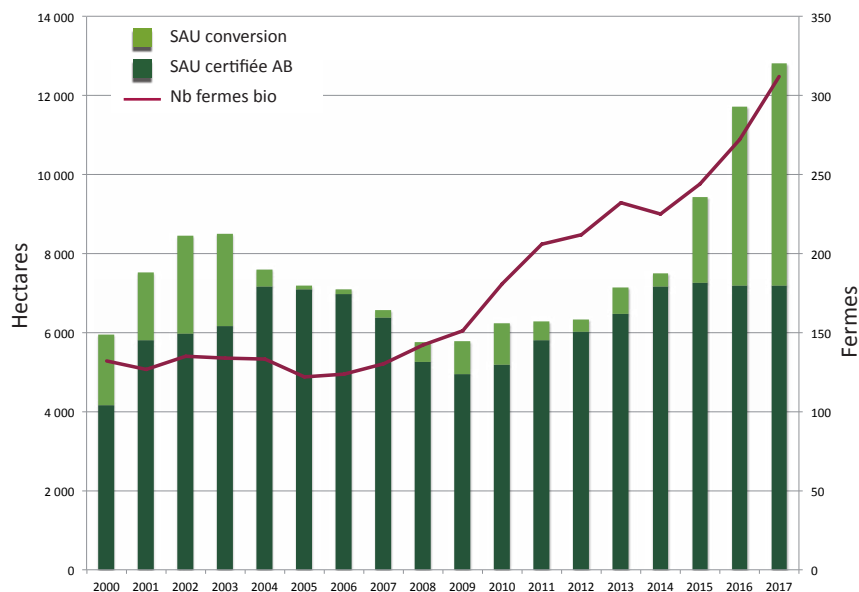
Le rythme de conversions amorcé en 2015 et 2016 s'est poursuivi en 2017. On compte aujourd'hui 312 fermes bio ou en conversion sur le département. Les surfaces conduites en bio s'élèvent à 12 800 ha, dont 5 600 ha en conversion.

A l'image de l'agriculture du département, les secteurs les plus dynamiques sont l'élevage et la polyculture-élevage, la viticulture et le maraîchage. Dans cette dernière production, les installations de personnes non issues du milieu agricole sont toujours nombreuses malgré un accès au foncier parfois difficile.

Cette année, on compte 5 arrêts d'activité en agriculture bio. Trois fermes ont été cédées en polyculture-élevage : deux pour départ à la retraite, reprises en bio, une dernière dont les surfaces sont retournées en conventionnel pour l'agrandissement d'autres fermes. On recense aussi un arrêt en maraîchage et un arrêt en viticulture pour des raisons techniques.

Malgré tout, la courbe des conversions s'élève d'année en année, poussée par la demande du consommateur et la conjoncture économique. En Saône et Loire, comme ailleurs, la prise de conscience de l'impact des produits phytosanitaires contribue à cette évolution. L'année 2018 annonce des chiffres similaires pour le développement de la bio.

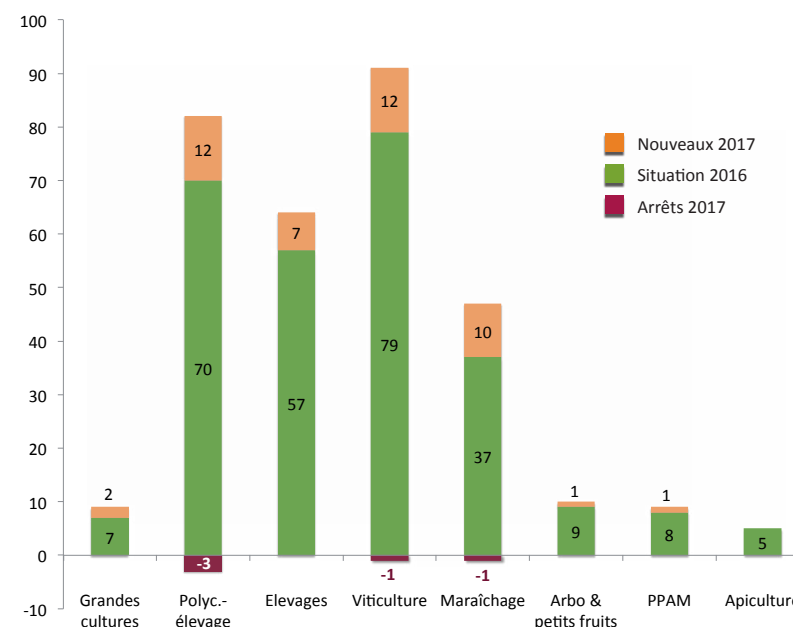
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



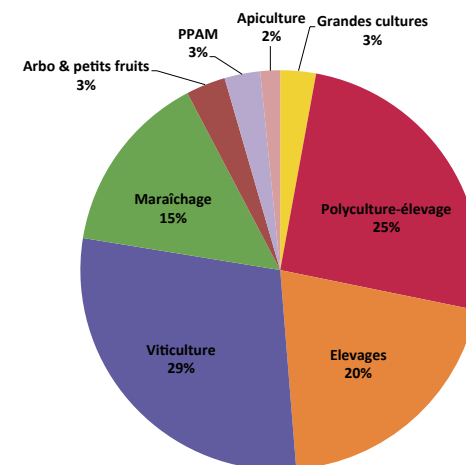
## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 312**  
dont 45 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 12 802 ha**  
dont 5 606 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 9%**  
Surfaces en conversion : **+ 24%**

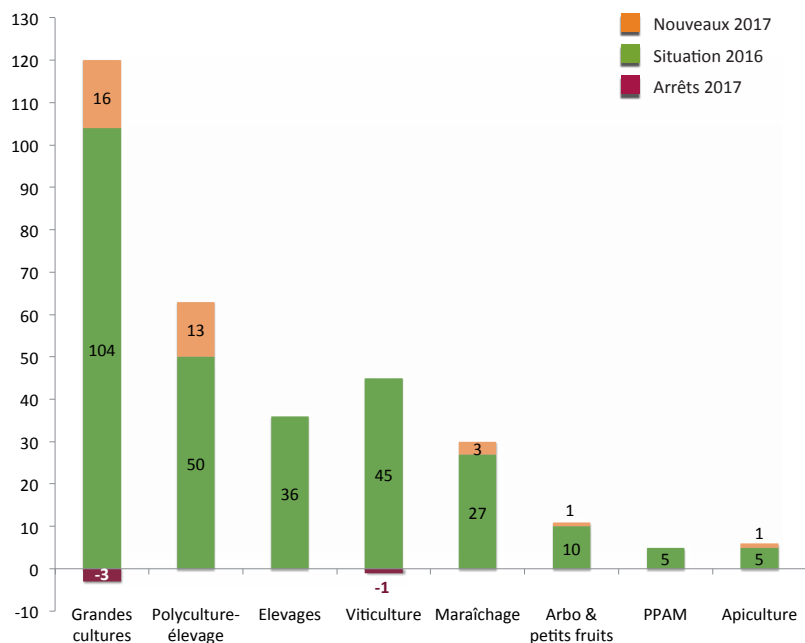
## Evolution 2017 du nombre de fermes bio (par production principale)



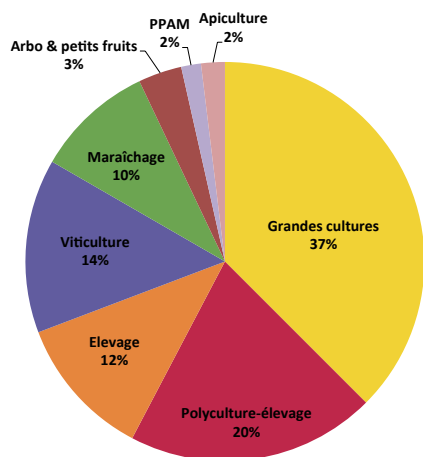
## Répartition des fermes bio de Saône et Loire par production principale en 2017



## Evolution 2017 du nombre de fermes (par production principale)



## Répartition des fermes bio de l'Yonne par production principale en 2017



## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 312**  
dont 34 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 25 002 ha**  
dont 8 870 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 11%**  
Surfaces en conversion : **+ 47%**

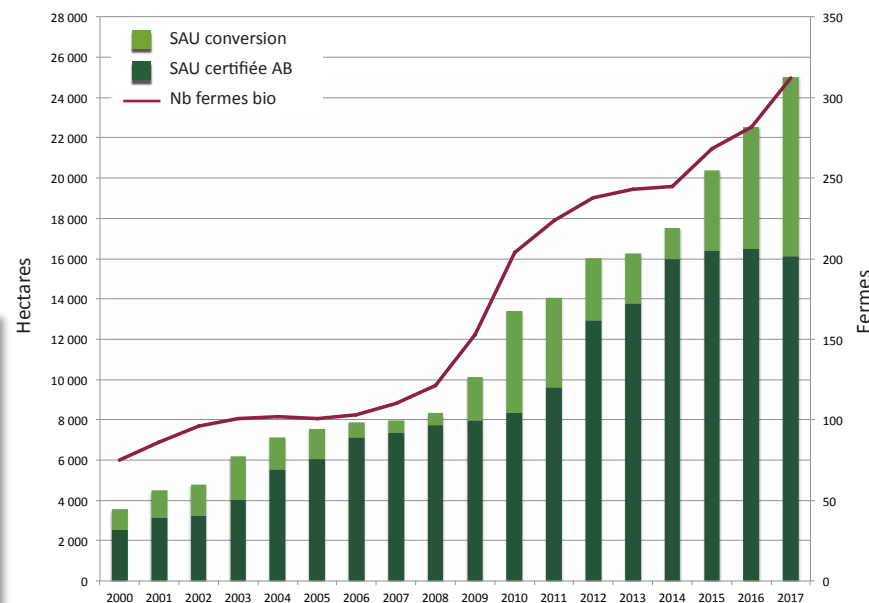
La dynamique engagée dans l'Yonne depuis plusieurs années accélère en 2017 avec 34 nouvelles fermes bio. Le nombre de structures bio s'élève ainsi à 312 et la part des exploitations biologiques dans le département atteint 9,4%.

Ainsi, en 3 ans, ce sont 67 nouvelles structures bio qui ont été recensées, soit 7 500 ha. Avec un total de 25 002 ha en bio en 2017, c'est donc près d'un tiers des conversions qui ont été faites lors de ces 3 dernières années !

Les conversions concernent principalement les grandes cultures et les systèmes en polyculture-élevage, avec respectivement 16 et 13 nouvelles exploitations biologiques en 2017 expliquant, par leur surface moyenne importante, l'augmentation de 47% des surfaces en conversion.

Parallèlement à ces nombreux engagements, 4 arrêts ont été constatés en 2017. Parmi eux, 2 correspondent à des départs en retraite, avec reprises des fermes en agriculture biologique. Pour les 2 autres, il s'agit de « déconversions ».

## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



# La BIO dans le Doubs

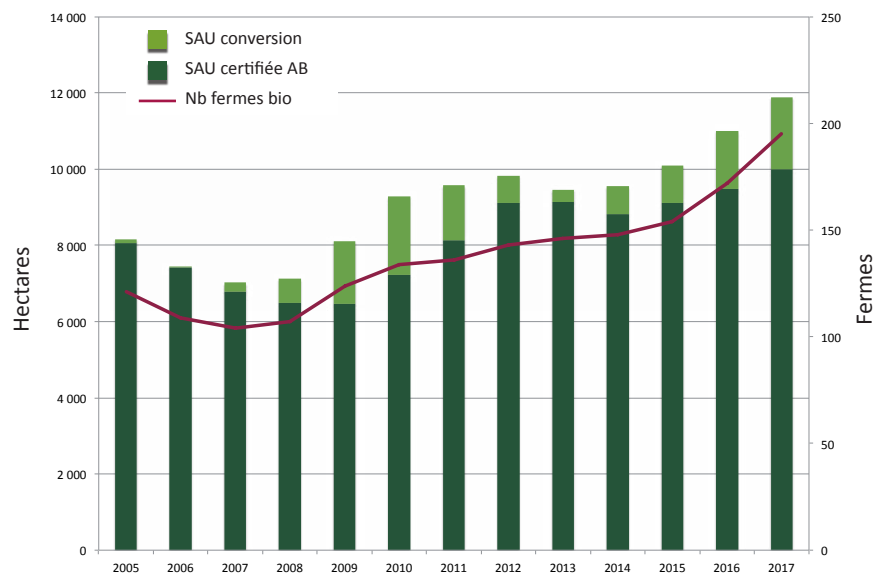
En 2017, on recense 24 nouvelles conversions dans le département, soit 6 de plus qu'en 2016.

Les fermes en élevage et en polyculture-élevage représentent 60 % des nouveaux engagements. On dénombre 95 ateliers bovins laitiers et 36 ateliers bovins allaitants. Le nombre des conversions dans ces deux types d'élevages est équivalent (5 et 5), soit 10 au total en 2017. Les ateliers caprins sont au nombre de 9 dont 2 conversions en 2017.

L'apiculture double son nombre de fermes par rapport à 2016 et atteint 17 % des conversions 2017.

Les activités d'élevage sont majoritaires sur le département (près de 70% des fermes). On note la conversion d'une ferme en arboriculture petits-fruits et 13 % des nouvelles fermes concernent des fermes en maraîchage et légumes de plein champ.

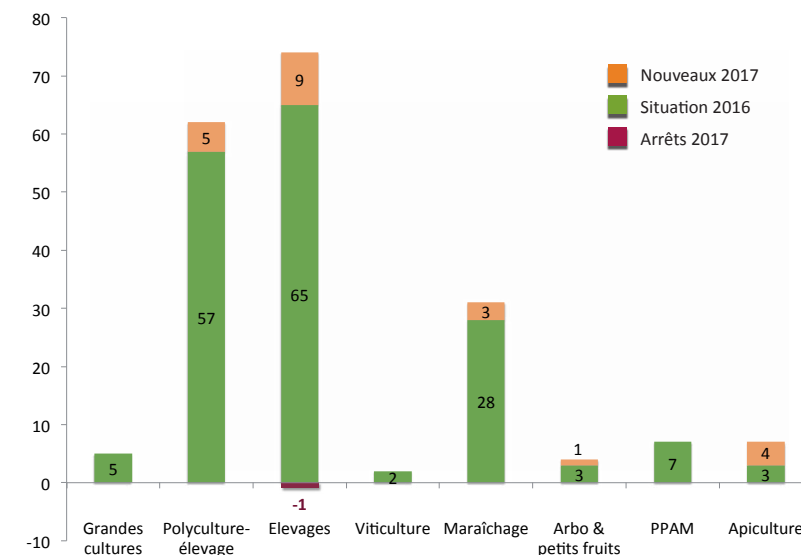
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



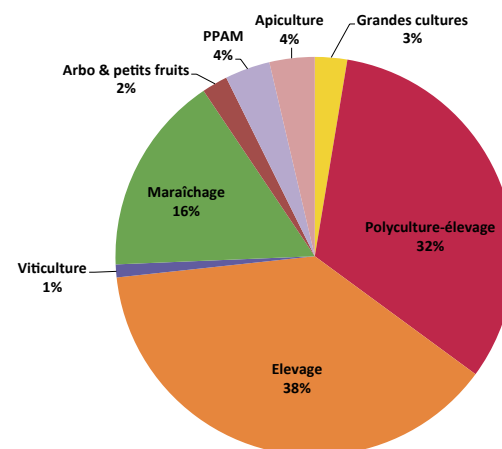
## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 195**  
dont 22 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 11 880 ha**  
dont 1 888 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 8%**  
Surfaces en conversion : **+ 24,5%**

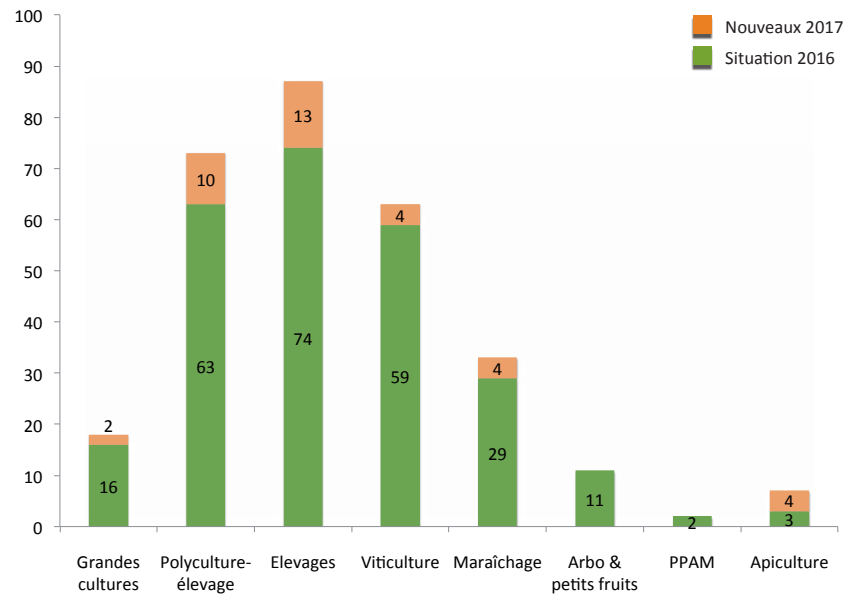
## Evolution 2017 du nombre de fermes bio (par production principale)



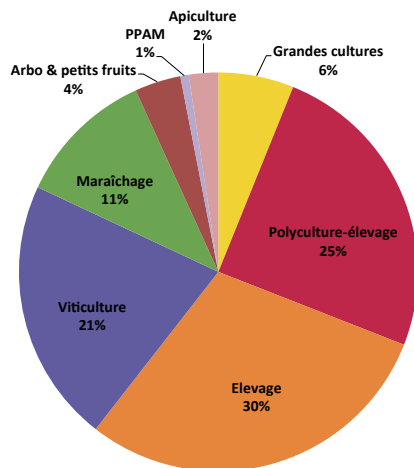
## Répartition des fermes bio dans le Doubs par production principale en 2017



## Evolution 2017 du nombre de fermes (par production principale)



## Répartition des fermes bio du Jura par production principale en 2017



## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 299**  
dont 37 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 19 891 ha**  
dont 5 588 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 16,9%**  
Surfaces en conversion : **+ 26,9%**

Le développement de l'agriculture biologique se poursuit également dans le Jura.

En 2017, on dénombre 299 fermes bio et aucun arrêt. 39 fermes se sont engagées dans le département.

A l'instar du Doubs, les nouvelles conversions concernent principalement les secteurs élevage et polyculture-élevage, respectivement 33% et 22% du total des engagements.

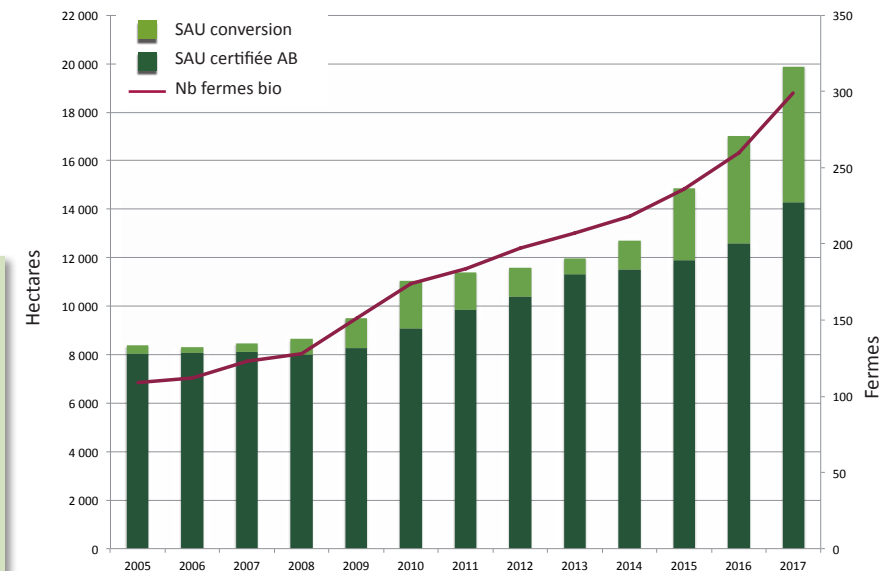
En 2017, le nombre d'ateliers bovins laitiers s'élève à 85 et celui de bovins allaitants à 44. 17 ateliers bovins laitiers se sont convertis en 2017.

Le nombre d'apiculteurs double par rapport à 2016.

Le vignoble bio jurassien s'agrandit également avec 4 nouveaux domaines.

Le maraîchage poursuit sa progression avec 4 conversions.

## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



# La BIO en Haute-Saône

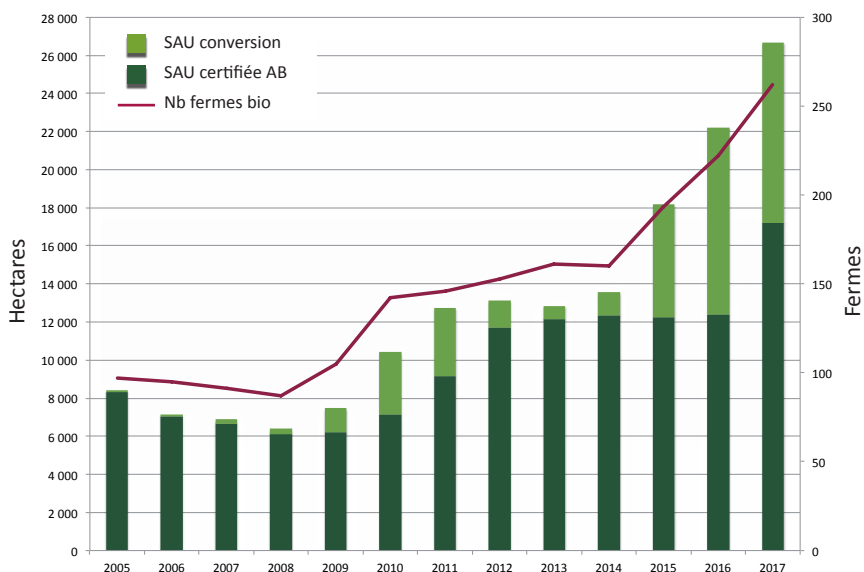
En 2017, la Haute-Saône poursuit la vague de conversion commencée l'an passé. C'est la filière polyculture-élevage dominante dans le département avec 117 exploitations, qui montre le plus de dynamisme avec 13 nouvelles fermes. L'élevage comptabilise quant à lui 70 fermes dont 5 nouvellement notifiées en 2017. Ces productions majoritaires rassemblent 71 % des fermes biologiques du département avec notamment 93 éleveurs de vaches laitières. Les conversions continuent également en maraîchage : le nombre de producteurs progresse de 21%.

Néanmoins, 3 arrêts dont un départ à la retraite sont à noter sur ce département.

Les surfaces en conversion représentent plus de 9 400 ha à la fin de l'année 2017, un faible recul de 4% par rapport à 2016. De ce fait les surfaces en bio passent à 26 000 ha soit une augmentation de 20 % comparée à l'an passé.



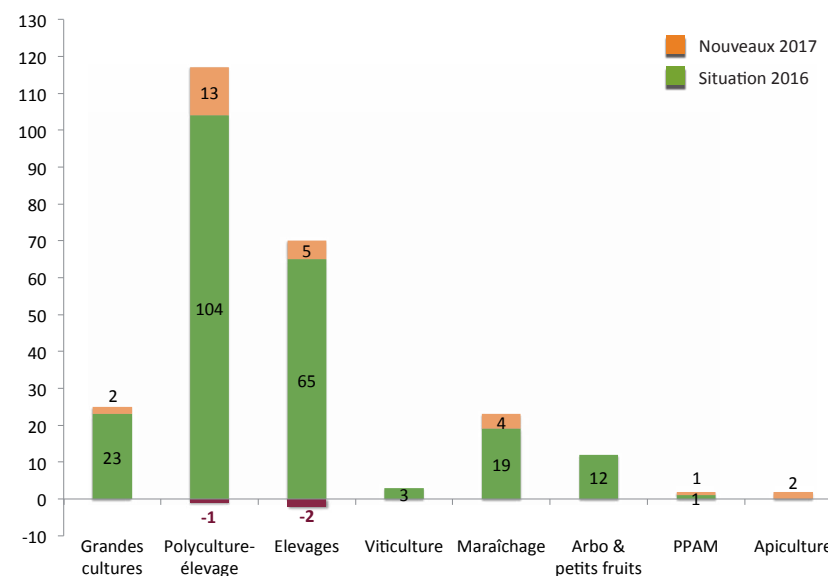
Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



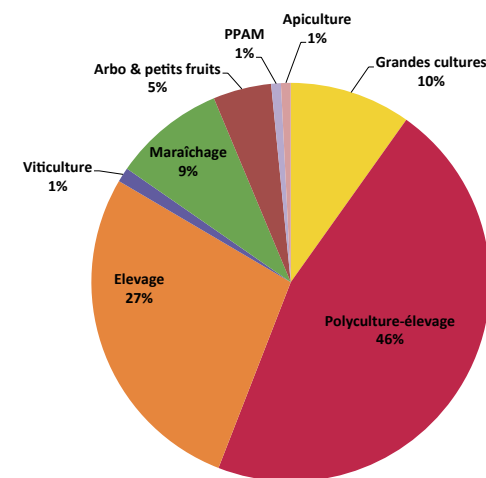
## Chiffres clés

- **Fermes & domaines bio : 262**  
dont 27 nouvellement notifiés en 2017
- **SAU bio : 26 659 ha**  
dont 9 470 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 20%**  
Surfaces en conversion : **- 4%**

Evolution 2017 du nombre de fermes bio (par production principale)

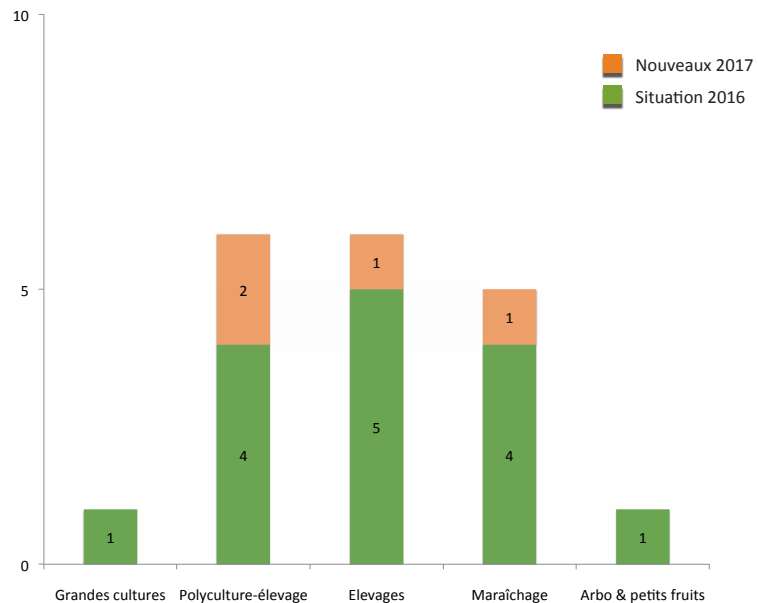


Répartition des fermes bio en Haute-Saône par production principale en 2017



# La BIO dans le Territoire de Belfort

## Evolution 2017 du nombre de fermes (par production principale)

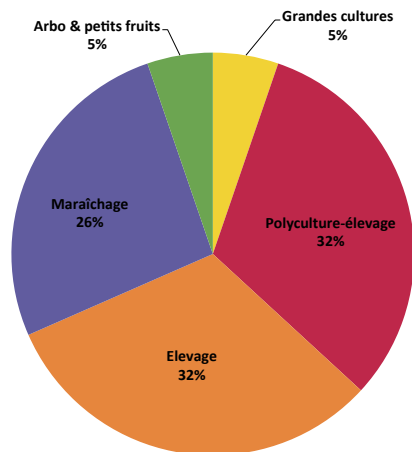


Le Territoire de Belfort accueille 5 nouveaux producteurs bio en 2017. Les surfaces en conversion s'élèvent à 556 hectares, la SAU bio passe au total à 1 035 hectares accusant une baisse de 7% par rapport à 2016. Cette diminution correspond à une perte de surfaces bio en grandes cultures et cultures fourragères de producteurs encore en activité.

Le département est tourné vers l'élevage et la filière polyculture-élevage qui représente un peu moins de 60% des fermes territoriales.

Malgré son modeste nombre de fermes bio, la dynamique de conversion est toujours là avec un nombre de producteurs en augmentation de 31 % comparé à l'an passé.

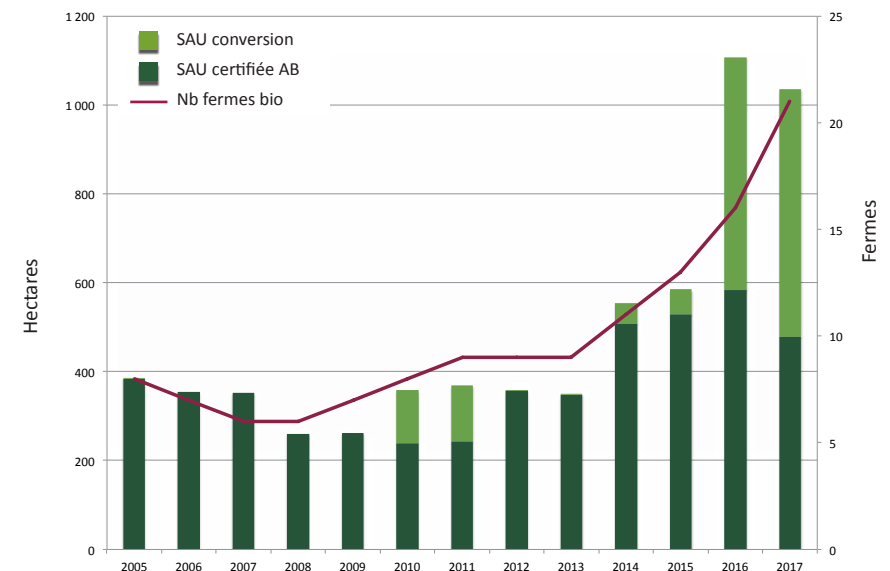
## Répartition des fermes bio du Territoire de Belfort par production principale en 2017



### Chiffres clés

- **Fermes bio : 21**  
dont 5 nouvellement notifiées en 2017
- **SAU bio : 1 035 ha**  
dont 556 ha en conversion
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **- 7%**  
Surfaces en conversion : **+ 6%**

## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en AB et en conversion



# Filière lait

La Bourgogne Franche-Comté compte 330 fermes laitières bio qui produisent chaque année plus de 96 millions de litres. La Franche-Comté, historiquement tournée vers l'élevage laitier, en fournit la grande majorité.

Le Jura et Le Doubs comptabilisent ensemble 50% des volumes de la région.

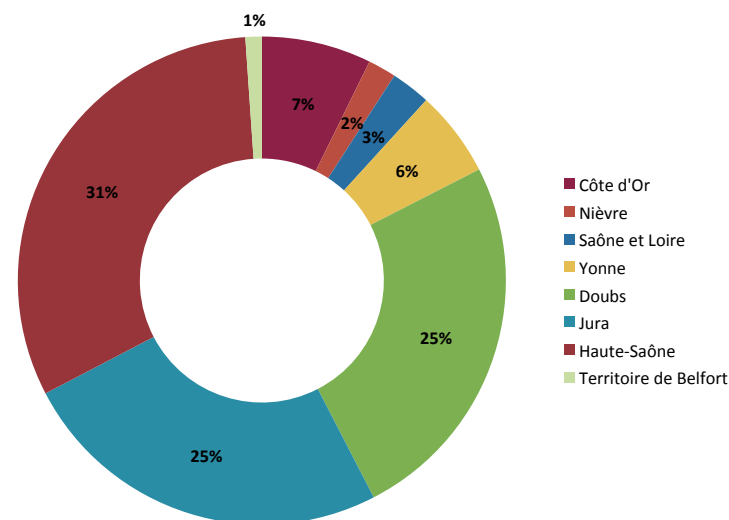
Dans ces deux départements, la filière AOC bio continue sa progression. On y recense en 2017 plus d'une quinzaine de conversions et reprises d'exploitations déjà converties dans la zone sous appellation.

La Franche-Comté affiche une forte spécialisation fromagère, activité de transformation qui mobilise plus de 75% du lait collecté. La fabrication de Comté, Morbier, Bleu de Gex et Munster s'élève ainsi à plus de 2 300 tonnes.

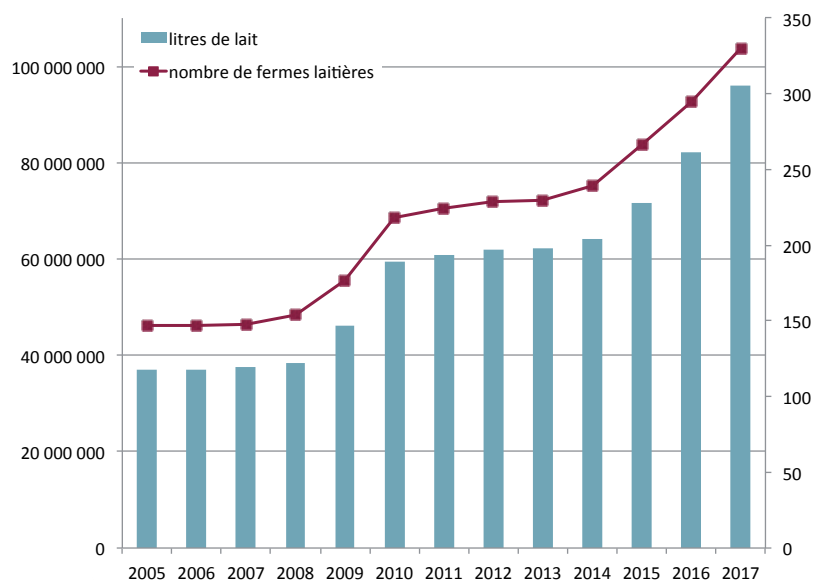
En dehors de ces appellations, les pâtes pressées cuites Emmental et IGP Gruyère, ainsi que le lait UHT, sont les principaux produits de la valorisation de lait biologique.

En Haute-Saône - plus de 30% du lait régional - la filière bovin lait concentre la majorité des conversion en AB en 2017.

## Répartition de la production de lait biologique par département



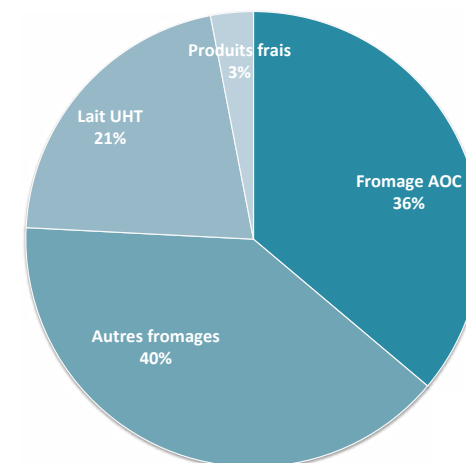
## Evolution de la production de lait et nombre de fermes laitières



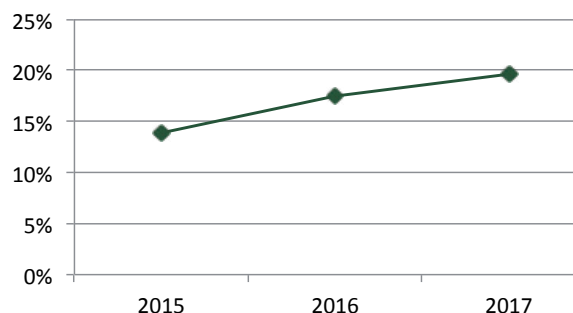
## Zoom sur les appellations laitières

- **132** producteurs laitiers en zone sous appellation
- **34** millions de litres de lait
- **13** fruitières transforment du lait bio dont 6 exclusivement biologique

## Transformation du lait biologique en Franche-Comté



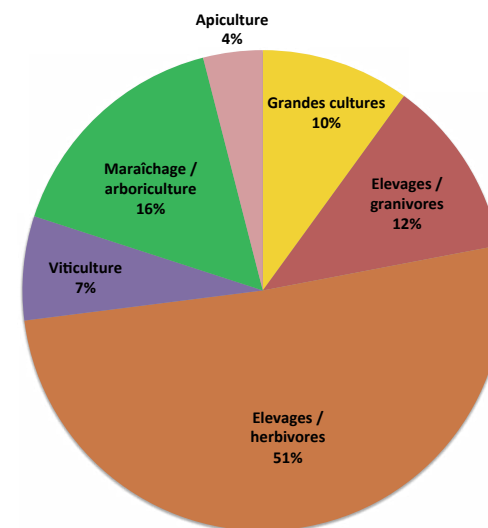
## Part des installations en bio sur l'ensemble des installations 2017 en Bourgogne - Franche-Comté



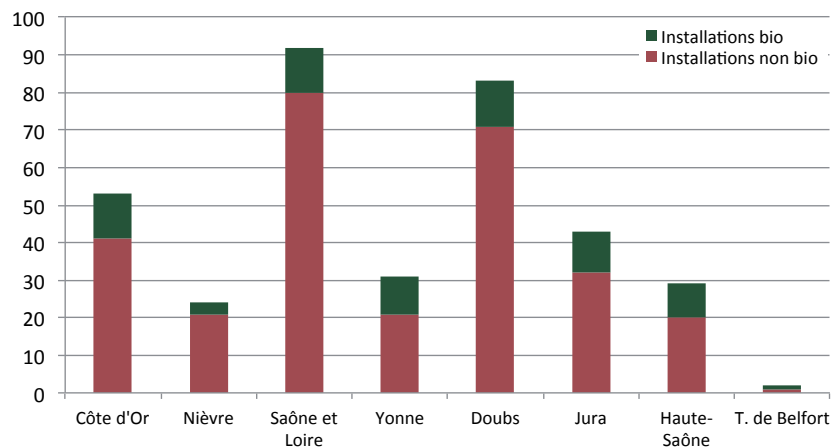
Le Point Accueil Installation (PAI) est la porte d'entrée pour tous les porteurs de projet en agriculture, il est présent dans chaque département. Parmi les porteurs de projets accueillis en 2017, 23% d'entre eux ont déclaré vouloir s'installer en Agriculture Biologique (322 personnes) à l'échelle Bourgogne Franche-Comté. Du côté des demandeurs de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), la part occupée par l'AB est semblable, et tend à l'augmentation. Ainsi, 20% des installations aidées se sont faites en AB en 2017 en Bourgogne Franche-Comté. Cependant, les disparités sont grandes d'un département à l'autre. Par exemple, 32% des installations étaient biologiques en 2017 dans l'Yonne, contre 13% dans la Nièvre.

Parmi les installations aidées bio, d'après les données du réseau Chambre d'Agriculture en 2017, plus de 60% avaient l'élevage comme activité principale. La moyenne d'âge des agriculteurs/trices était de 31 ans, allant de 22 à 41 ans. Les femmes représentent 38% des installations bio et 60% des installations bio se font hors cadre familial.

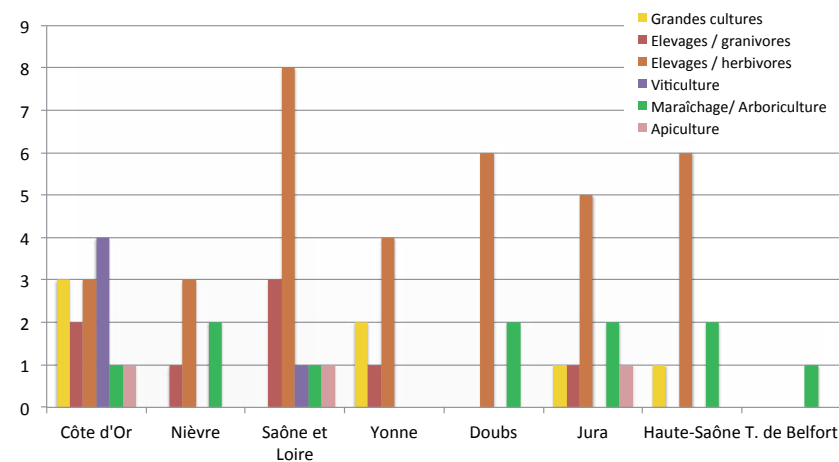
## Répartition du nombre d'installations en AB en Bourgogne Franche-Comté en 2017 par production principale



## Répartition des installations 2017 en Bourgogne - Franche-Comté



## Nombre d'installations en AB en 2017 par département par type de production principale



# L'eau et la bio à Lons le Saunier



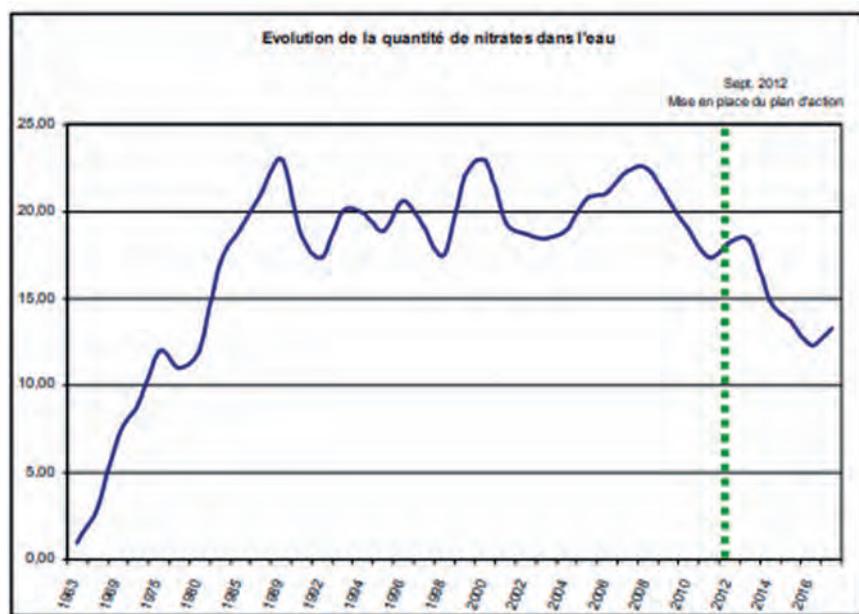
## L'agriculture biologique : un levier prioritaire de restauration de la ressource en eau

Bannissant produits phytosanitaires de synthèse et fertilisants chimiques, l'agriculture biologique constitue un outil efficace pour préserver ou restaurer la qualité de l'eau. C'est pourquoi la municipalité de Lons le Saunier l'a choisie pour améliorer la qualité de l'eau potable du captage de Villevieux, qu'elle exploite en régie directe. Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en faveur de l'agriculture biologique a vu le jour en 2012.

Sensibilisés et accompagnés techniquement par INTERBIO Franche-Comté, notamment en grandes cultures et en viticulture, des exploitations ont converti leurs surfaces en bio, contribuant ainsi à la baisse de la quantité de nitrates et de pesticides dans l'eau.

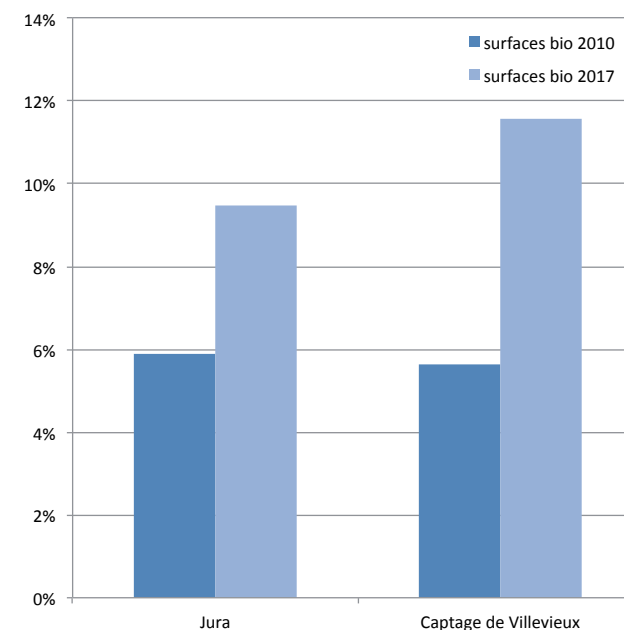
A partir de 2012, date de la mise en œuvre des prescriptions de la DUP et du plan d'actions sur le bassin versant, une chute nette des résultats des teneurs en nitrates est constatée, accentuée par l'accélération des conversions et des surfaces en AB.

## Etat de la qualité de la ressource en eau potable nitrates



Sources : Comité de pilotage n°16 du 04 mai 2018 Ville de Lons le Saunier

## Part des surfaces biologiques sur la SAU totale



Les fermes sont aujourd'hui au nombre de 17 sur 370 hectares et représentent 26 % des agriculteurs sur la zone et 11 % de la SAU totale, dépassant ainsi la part de surfaces bio dans leur département, le Jura.

## Les chiffres de l'AB sur le puits de captage de Villevieux

|      | Fermes bio | Part des fermes bio | SAU bio (ha) | Part de SAU bio |
|------|------------|---------------------|--------------|-----------------|
| 2010 | 3          | 4%                  | 180          | 6%              |
| 2017 | 17         | 26%                 | 370          | 11%             |

# L'agriculture biologique au service de l'eau

Plusieurs actions de promotion et d'appui au développement de l'agriculture biologique sont conduites par BIO BOURGOGNE sur des zones à enjeu eau, et en particulier sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces actions sont particulièrement renforcées sur l'aire d'alimentation des captages d'Eau de Paris, située au nord de l'Yonne.

Les surfaces et le nombre de producteurs en agriculture biologique sont beaucoup plus importants sur ces zones que sur le reste de la région.

## Place de la bio dans les différentes zones d'intervention

| 2017                                | Surface bio | Agriculteurs bio | Evolution surfaces 2017/16 | Evolution nombre producteurs 2017/16 |
|-------------------------------------|-------------|------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| AAC Agence de l'Eau Seine-Normandie | 6,9 %       | 8 %              | 8,2%                       | 9,2%                                 |
| Eau de Paris                        | 11,8 %      | 10,5 %           | 7,6 %                      | 3,2 %                                |
| Bourgogne                           | 4,4%        | 6,7 %            | 11 %                       | 11,3 %                               |

## Une augmentation importante des surfaces en AB sur les zones à enjeu eau, mais plus faible qu'en Bourgogne en 2017

On constate cependant qu'en termes d'évolution par rapport à 2016, l'augmentation des surfaces et du nombre de producteurs est légèrement plus faible sur ces zones à enjeu eau que sur l'ensemble du territoire bourguignon.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette différence. Tout d'abord, la dynamique de conversion en 2017 s'est faite principalement en Côte d'Or et en Saône et Loire, soit en partie dans des secteurs hors du bassin versant de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Par ailleurs, la politique de soutien à l'Agriculture Biologique de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a été mise en place depuis 2008. La dynamique de conversion a donc commencé beaucoup plus tôt sur ces secteurs, contrairement au reste de la région où les conversions ont augmenté en forte proportion uniquement depuis 2015, d'où une dynamique récente un peu moins marquée en pourcentage.

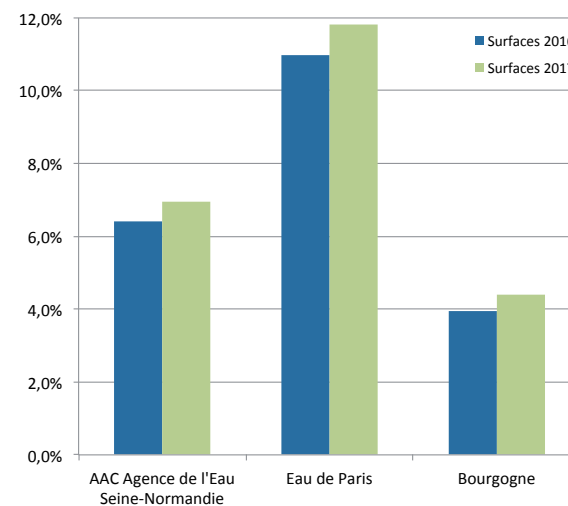
Ces chiffres 2017 témoignent de l'importance et de l'efficacité de l'accompagnement renforcé des Agences de l'Eau pour le développement de la bio, aussi bien en termes d'aides aux agriculteurs que d'animation.

- **AAC Eau de Paris :**  
+ 7,4 % de part de surfaces et  
+ 3,8 % de proportion d'agriculteurs
- **AAC Agence de l'Eau Seine Normandie :**  
+ 2,5 % de part de surfaces et  
+ 1,3 % de proportion d'agriculteurs

## Zones d'intervention BIO BOURGOGNE pour le développement de l'agriculture biologique sur les aires d'alimentation des captages



## Evolution des surfaces en bio dans les différentes zones d'intervention



|                                     | Surfaces |        |
|-------------------------------------|----------|--------|
|                                     | 2016     | 2017   |
| AAC Agence de l'Eau Seine-Normandie | 22 587   | 24 431 |
| Eau de Paris                        | 2 662    | 2 864  |
| Bourgogne                           | 69 737   | 77 425 |

# Les productions agricoles

p. 25 • Grandes cultures

p. 27 • Viticulture

p. 29 • Élevage

p. 30 • Bovins allaitants

p. 31 • Bovins lait

p. 32 • Porcs

p. 33 • Ovins-caprins

p. 34 • Volailles

p. 35 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 37 • PPAM

p. 38 • Arboriculture & petits fruits



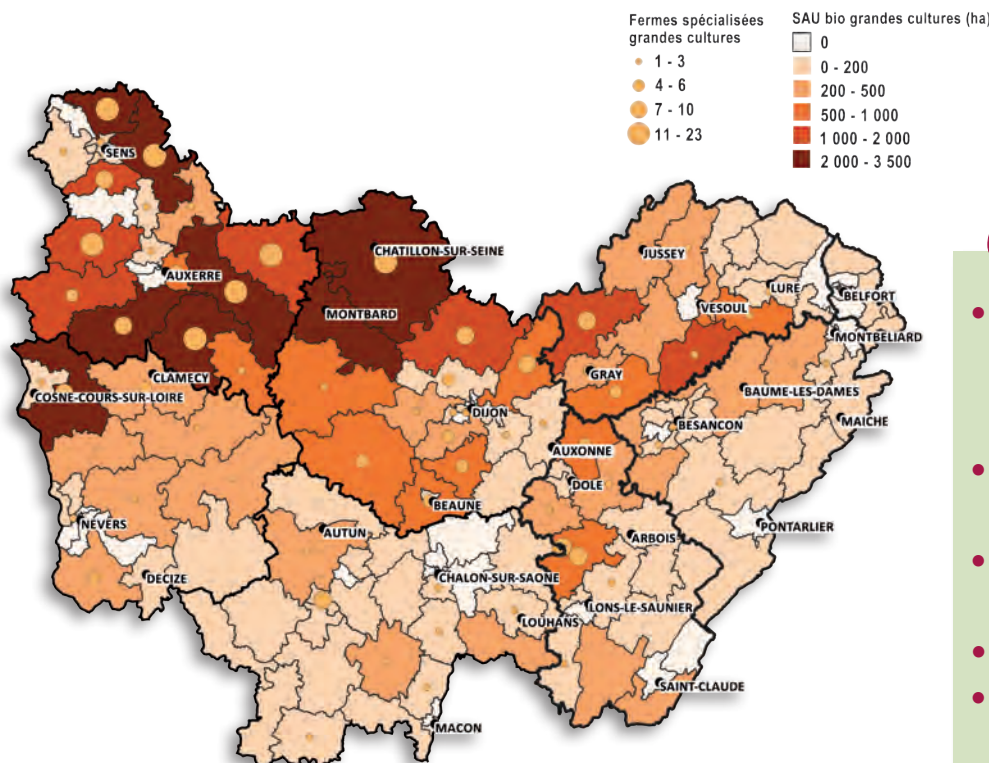
# Grandes culturas

## Tendances de l'année

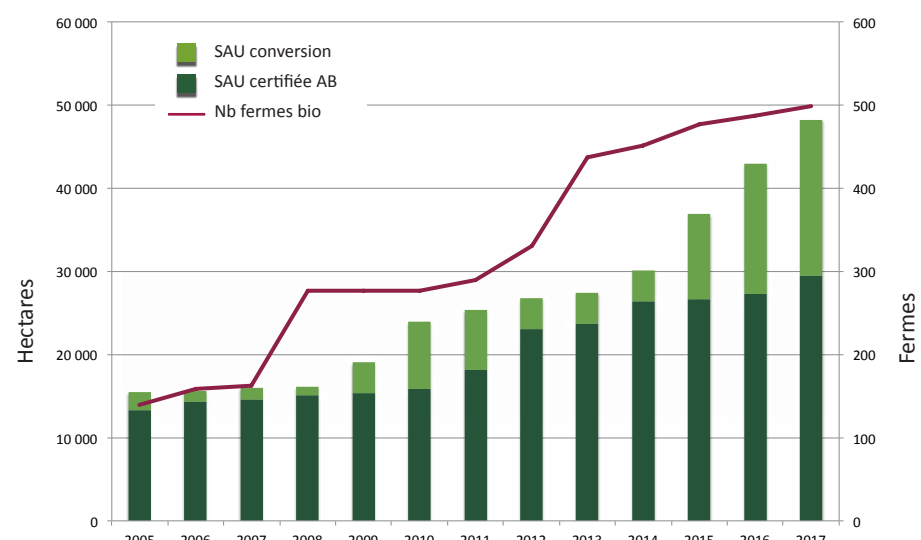
La dynamique de conversion constatée depuis 2015 s'est poursuivie en 2017. Les prix toujours bas en conventionnel et les aides attractives à la conversion bio ont décidé de nouveaux agriculteurs à s'engager. On constate par ailleurs de nouvelles motivations. Le débat sur l'interdiction du glyphosate et l'interdiction de certaines molécules de synthèse auparavant autorisées font craindre une impasse future en conventionnel. De plus, le regard du voisinage, et parfois familial, est de plus en plus négatif par rapport à l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse.

A noter que cette dynamique se poursuit en 2018.

## Surfaces et nombre de fermes en grandes cultures en Bourgogne - Franche-Comté en 2017



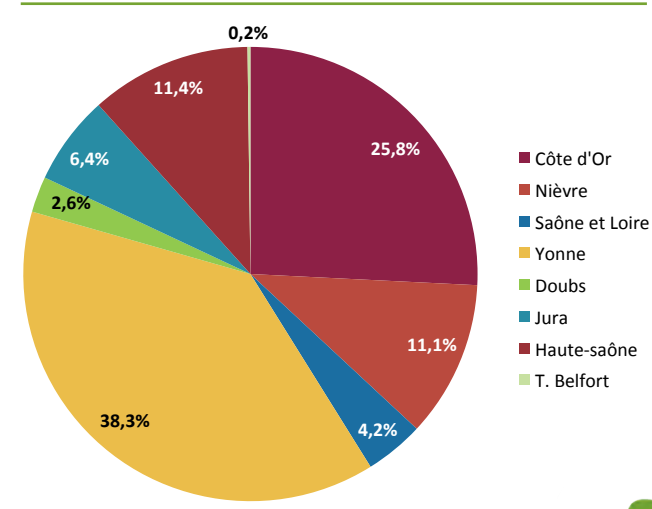
### Evolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures



## Chiffres clés

- **885** fermes produisent des céréales bio en 2017 : + **20%** par rapport à 2016 dont 288 spécialisées en grandes cultures
- **29 495 ha** de céréales AB et 18 713 ha en conversion
- **149** nouvelles fermes produisent des céréales bio
- **4** arrêts
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : + **12%**  
(48 208 ha)

### Répartition des surfaces céréalières bio par département



# Grandes cultures

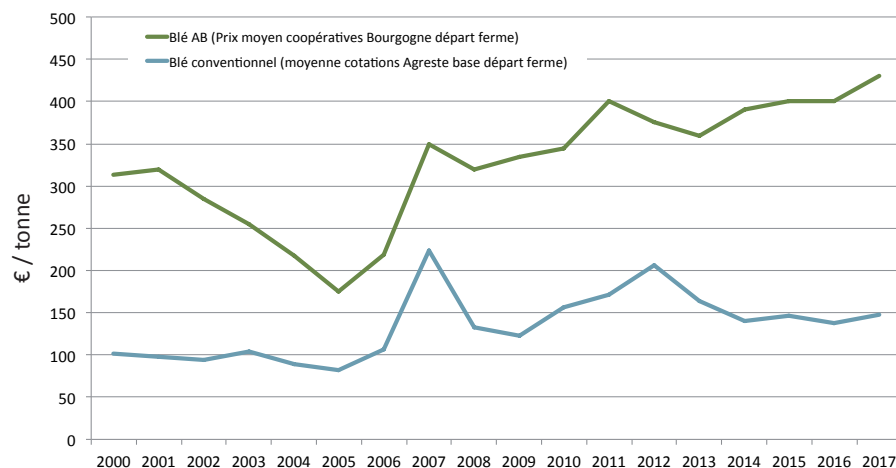
## Les prix

Déjà bas en 2014, 2015, et 2016, les prix conventionnels sont restés au même niveau en 2017. Dans les secteurs de terres superficielles où les rendements ont été faibles, les marges conventionnelles ont été négatives. Les rendements élevés en zones à fort potentiel ont par contre permis de compenser la faiblesse des prix. Les résultats 2017 n'ont cependant pas permis de combler la perte de 2016.

La croissance de la demande en produits bio s'est poursuivie, permettant un maintien des prix C2 et une nouvelle augmentation du prix des céréales et protéagineux bio, qui atteignent les niveaux les plus élevés de leur histoire. Ces prix contribuent fortement à la poursuite de la vague de conversions.

Un enjeu essentiel aujourd'hui est le choix des consommateurs de privilégier l'origine France, et la capacité des filières à se structurer pour répondre à cette demande.

## Comparaison des cours AB et conventionnel 2000-2017



## 2017 : des rendements supérieurs à la moyenne pour presque toutes les cultures

Par rapport à l'année 2016, le bilan de la moisson 2017 est plus positif pour la plupart des cultures. Ces valeurs moyennes élevées cachent cependant de fortes hétérogénéités selon les secteurs.

On observe :

- Une année record dans les secteurs à plus fort potentiel
- Une année à faible rendement dans les secteurs les plus superficiels, qui ont été fortement affectés par la sécheresse de juin. Ces rendements varient cependant, les précipitations étant tombées sous forme d'orages localisés.

Seule la lentille a des rendements nettement inférieurs. A l'exception des lentilles, ce sont les cultures de printemps qui ont le mieux fonctionné cette année avec des rendements moyens supérieurs de plus de 30 %. Les conditions météo ont particulièrement favorisé ces cultures : un hiver assez froid qui a limité les ravageurs et maladies, des semis dans de bonnes conditions en mars et permettant un désherbage mécanique efficace par la suite, un fort ensoleillement et une absence d'ennoyage en sols profonds.

## Rendements moyens (q/ha) observés en 2017 par rapport à la moyenne 2000-2016

|                              | Rendement moyen<br>2000-2016 | Rendement 2017 | % 2017/<br>2000-2016 |
|------------------------------|------------------------------|----------------|----------------------|
| Avoine hiver                 | 29                           | 41             | 139%                 |
| Avoine printemps             | 29                           | 41             | 141%                 |
| Blé d'hiver                  | 28                           | 29             | 105%                 |
| Blé de printemps             | 23                           | 30             | 132%                 |
| Colza                        | 11                           | 14             | 121%                 |
| Engrain                      | 15                           | 17             | 117%                 |
| Epeautre                     | 24                           | 30             | 128%                 |
| Féverole d'hiver             | 20                           | 21             | 109%                 |
| Lentille                     | 14                           | 9              | 64%                  |
| Maïs                         | 50                           | 60             | 120%                 |
| Mélange triticales/orge-pois | 27                           | 34             | 125%                 |
| Orge d'hiver                 | 26                           | 29             | 112%                 |
| Orge printemps               | 25                           | 35             | 136%                 |
| Pois d'hiver                 | 21                           | 24             | 112%                 |
| Pois de printemps            | 23                           | 28             | 122%                 |
| Soja                         | 23                           | 21             | 91%                  |
| Triticale                    | 26                           | 30             | 114%                 |

Source : Bilans moisson BIO BOURGOGNE-Chambres d'Agriculture de Bourgogne 2017

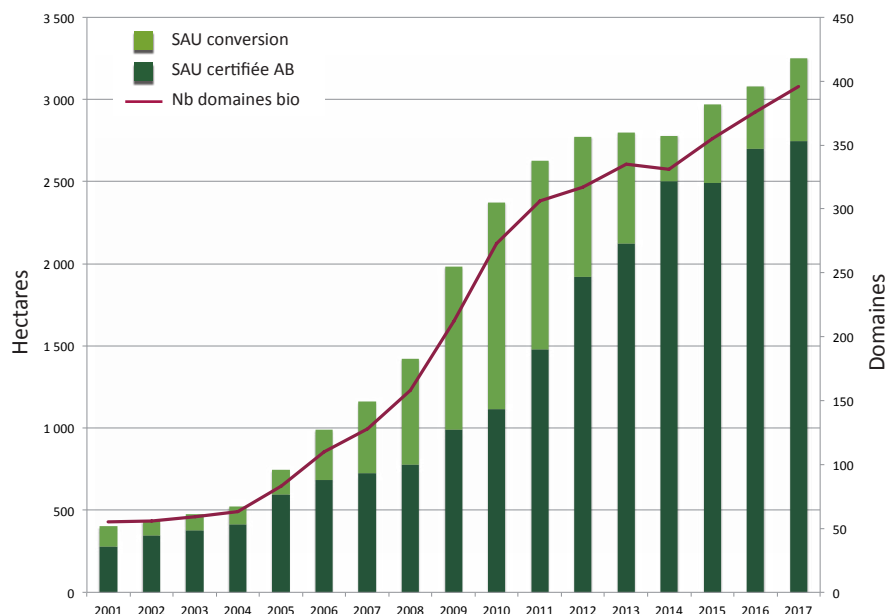
L'année 2017 a vu un fort épisode de gel sur des secteurs localisés, notamment dans le Chablisien et dans le Jura, impactant de façon marquante les rendements de certains vigneron.

Sur le plan sanitaire, la campagne s'est révélée plus sereine qu'en 2016. Les pressions maladies et ravageurs ont été globalement faibles, permettant une récolte de qualité et en quantité satisfaisante lorsque les vignes ont été épargnées par les aléas climatiques.

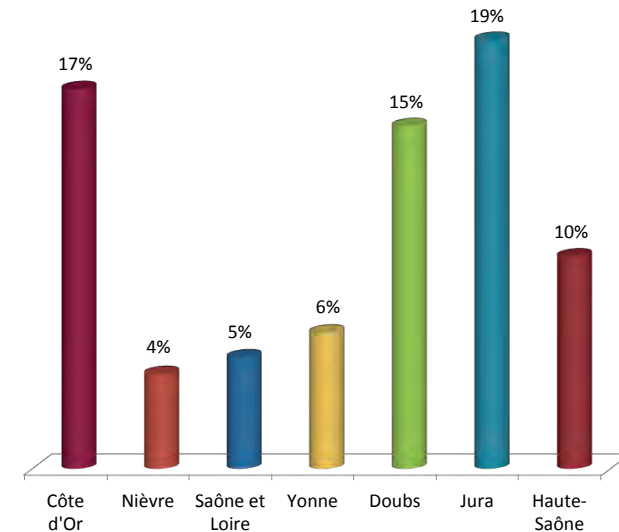
La dynamique de conversion en Bourgogne Franche-Comté continue sur sa lancée : 26 domaines se sont convertis en 2017, 4 dans le Jura, 10 en Côte d'Or, et 12 en Saône et Loire. Proportionnellement, c'est en Saône et Loire que l'évolution du nombre de conversions est la plus forte, avec + 15% de domaines engagés.

2 domaines de l'Yonne et de Saône et Loire, ont arrêté leur certification, en raison de difficultés technico-économiques.

## Evolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



## Part des vignes en AB et conversion par département par rapport à la surface viticole



## Chiffres clés

- **396 domaines** certifiés ou en conversion dont 26 nouvellement notifiés en 2017
- **3 249 ha engagés en bio**, dont 504 ha en conversion soit 9% du vignoble bourguignon et 18% du vignoble franc-comtois
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 6%**  
Surfaces en conversion : **+ 32%**  
Nombre de domaines : **+ 5%**

En proportion des surfaces viticoles, c'est dans le Jura que la part de la viticulture biologique est la plus importante, avec 19% des surfaces en bio ou en conversion. Viennent ensuite la Côte d'Or (17%) et le Doubs (15% mais seulement 28 ha de surfaces viticoles).

Sur l'ensemble de la région, ce sont 18% des surfaces viticoles de Franche-Comté qui sont conduites en bio, et 9% du vignoble bourguignon.



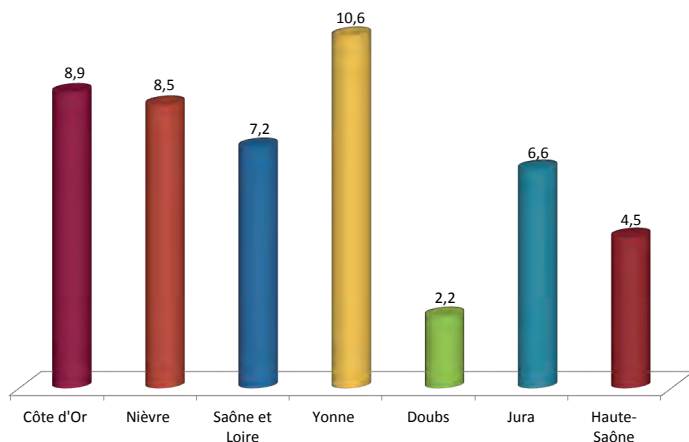
# Viticulture

C'est dans l'Yonne que les exploitations viticoles bio sont les plus grandes, avec une surface moyenne de 10,6 ha. Dans les départements franc-comtois, les exploitations sont de taille plus modeste.

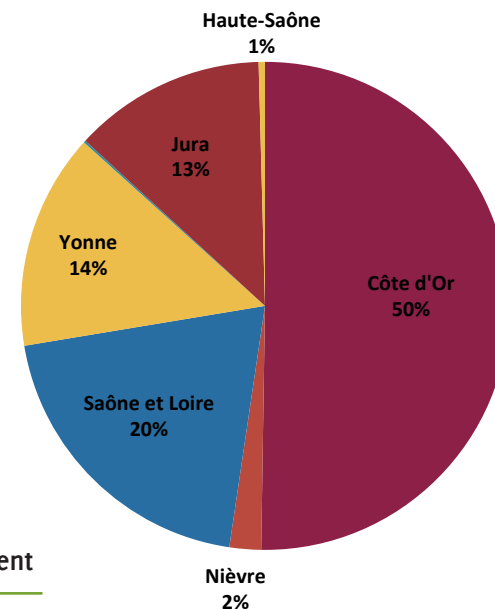
La Côte d'Or reste le département où la viticulture biologique est la plus développée, avec 50% des surfaces viticoles bio de la région sur son territoire, soit plus de 1 600 ha. La Côte d'Or représente 184 des 396 domaines bio de la région.

Viennent ensuite la Saône et Loire, avec 20% des surfaces bio de la région (650 ha / 90 producteurs), puis l'Yonne et le Jura, dans des proportions équivalentes (14 et 13%, un peu plus de 400 ha).

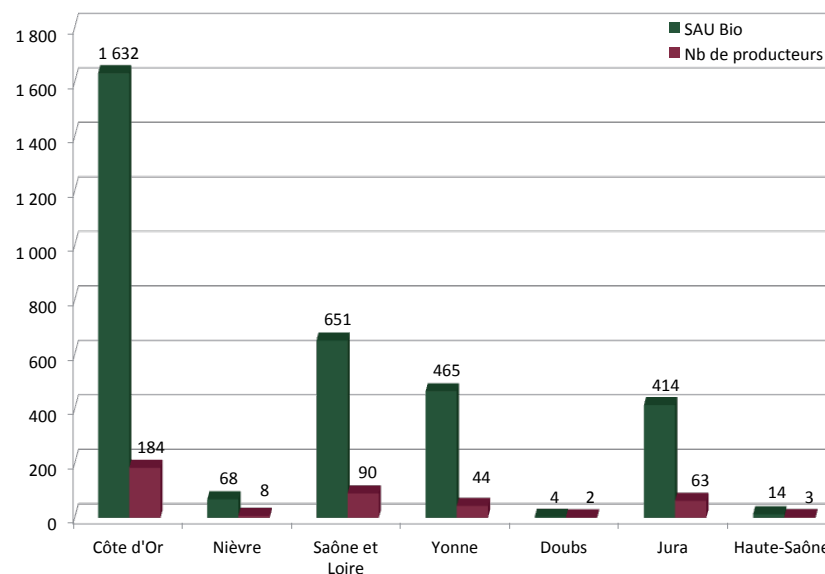
## Surfaces moyennes des domaines viticoles bio par département (ha)



## Répartition des surfaces viticoles bio en Bourgogne - Franche-Comté



## SAU viticole bio et nombre de viticulteurs par département

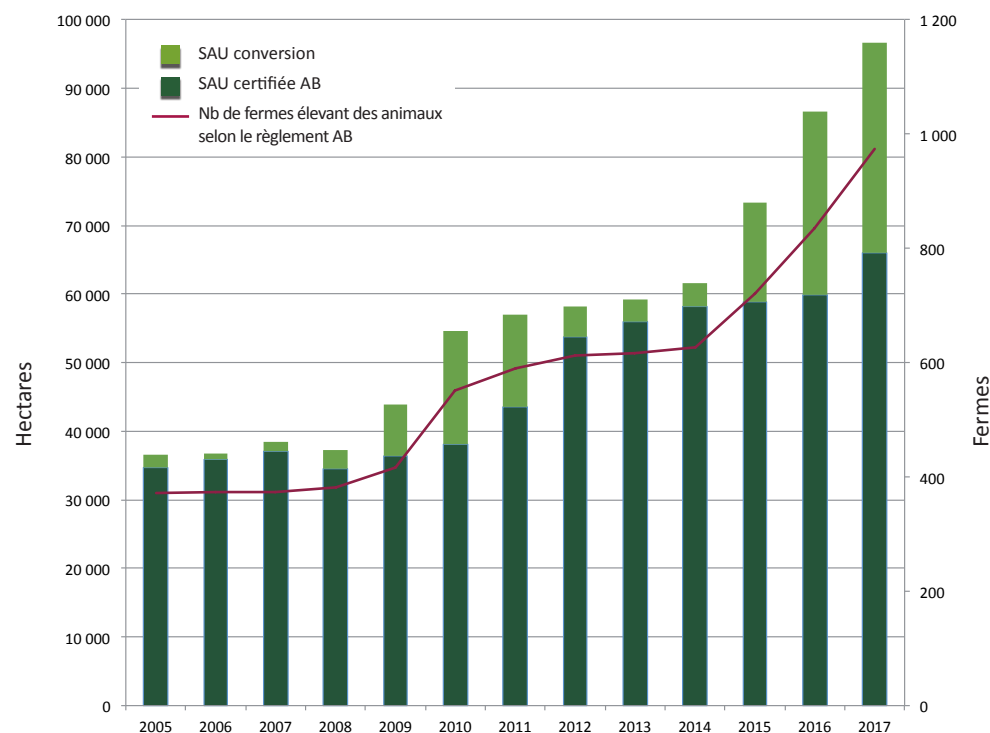


En Bourgogne Franche-Comté, on trouve au moins un atelier d'élevage dans 998 fermes bio. La dynamique de conversion reste forte avec 163 exploitations nouvellement engagées en 2017.

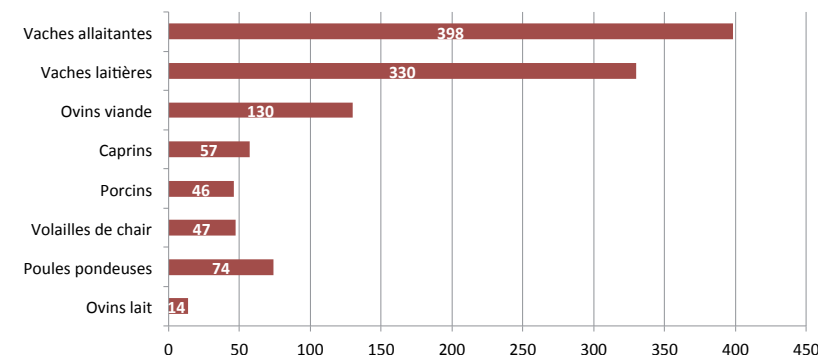
Les bovins prédominent. Historiquement, l'agriculture franc-comtoise s'est tournée vers l'élevage laitier, toujours attractif en agriculture biologique alors que la Bourgogne montre une spécialisation en élevage allaitant. Les surfaces associées aux fermes d'élevage sont donc très importantes, de l'ordre de 97 000 hectares, dont 30 700 sont en cours de conversion.

Les arrêts de certification bio sont peu nombreux cette année : 10 fermes d'élevage ont cessé leur activité. Parmi les causes des arrêts, on note 5 départs à la retraite et une cessation.

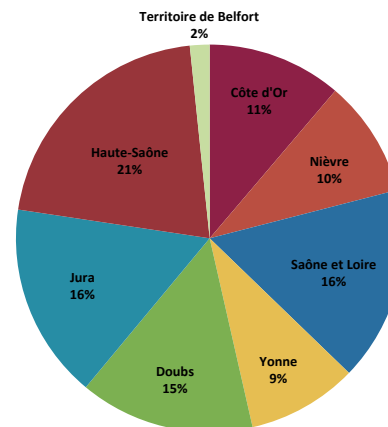
## Evolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées



## Répartition des ateliers d'élevage par espèce



## Répartition des fermes d'élevage par département



## Chiffres clés

- 998 fermes avec 1 096 ateliers d'élevage bio
- 97 000 ha de surfaces conduites en bio dont 30 700 en conversion
- Evolution 2017-2016 :  
Surfaces bio : + 12%  
Nombre de fermes bio : + 20%

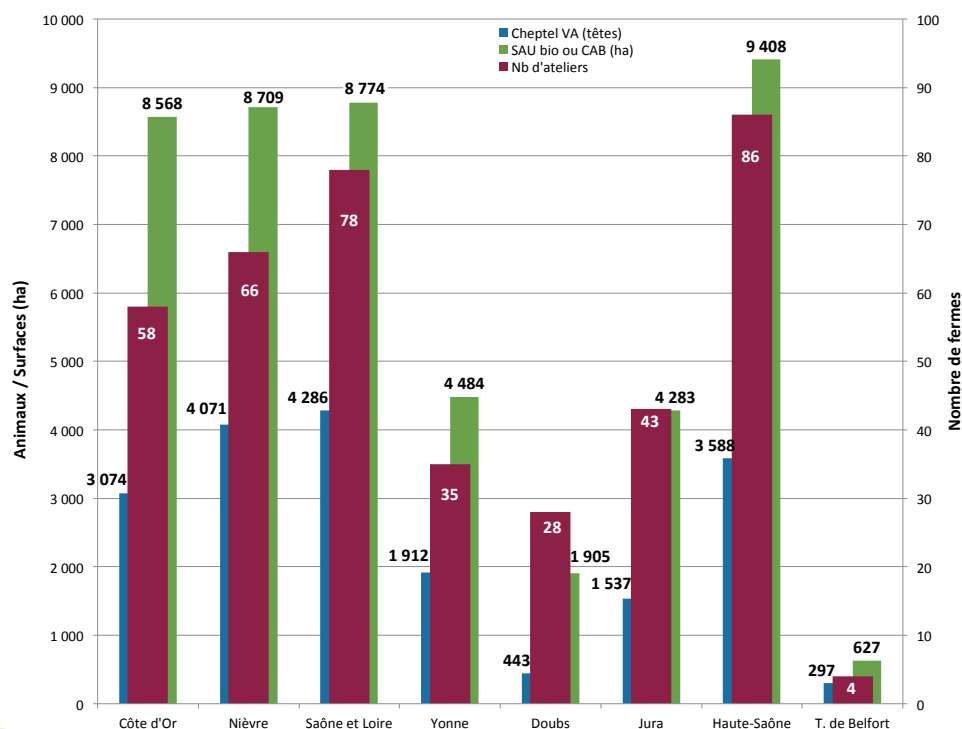
# Elevage bovins allaitants

En 2017, la dynamique de conversion entamée en 2015, notamment en Bourgogne, s'est beaucoup ralentie : seulement 29 nouvelles conversions pour l'ensemble du territoire, alors qu'elle reste forte dans les autres ateliers d'élevage. Cette tendance est difficile à expliquer.

La demande en viande bovine bio est toujours présente mais contrairement à d'autres secteurs de production (lait de vaches, œufs...) les opérateurs d'aval n'incitent pas activement aux conversions.

Les élevages bovins viande bio sont concentrés en Haute-Saône, dans la Nièvre, la Saône et Loire et la Côte d'Or, bassins traditionnels de production de brouillards. Seuls les animaux finis peuvent bénéficier de débouchés de boucherie en bio. Le changement de système lié à l'engraissement explique pour partie le ralentissement du rythme des conversions, les retards de versement des aides PAC ne sécurisant pas cette transition.

## Cheptel vaches allaitantes et surfaces associées par département



## La ferme «type» en viande bio en Bourgogne - Franche-Comté

|                                  | SAU bio (ha) | Dont STH (ha) | % STH dans la SAU | Vaches allaitantes |
|----------------------------------|--------------|---------------|-------------------|--------------------|
| <b>Bourgogne</b>                 | <b>140</b>   | <b>84</b>     | <b>60%</b>        | <b>61</b>          |
| Côte d'Or                        | 168          | 86            | 51%               | 60                 |
| Nièvre                           | 148          | 87            | 59%               | 69                 |
| Saône et Loire                   | 120          | 88            | 73%               | 59                 |
| Yonne                            | 128          | 67            | 52%               | 55                 |
| <b>Franche-Comté</b>             | <b>102</b>   | <b>73</b>     | <b>71%</b>        | <b>37</b>          |
| Doubs                            | 76           | 55            | 72%               | 18                 |
| Jura                             | 97           | 70            | 72%               | 35                 |
| Haute-Saône                      | 109          | 76            | 70%               | 42                 |
| Territoire de Belfort            | 157          | 132           | 84%               | 74                 |
| <b>Bourgogne - Franche-Comté</b> | <b>124</b>   | <b>79</b>     | <b>64%</b>        | <b>51</b>          |

## Chiffres clés

- **398** ateliers bovins allaitants dont **29** nouveaux
- Plus de **19 200** vaches allaitantes
- Près de **47 000** ha de SAU associée

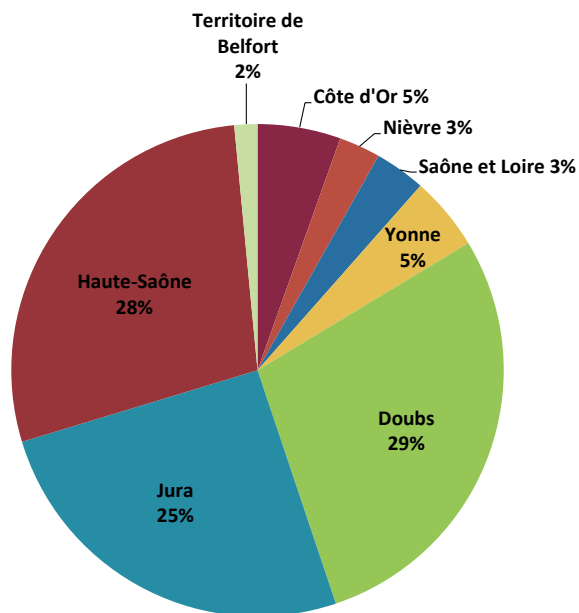


Le secteur bovins lait connaît cette année encore une hausse des conversions, avec 42 nouvelles fermes bio. Les élevages laitiers sont concentrés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône. La demande en lait bio est toujours soutenue et les opérateurs économiques de la région encouragent donc les conversions. Le prix du lait bio n'a d'ailleurs pas connu de baisse significative depuis 2006.

Néanmoins, les fourrages 2016 ayant été impactés par une situation météorologique défavorable, on note une baisse de la production laitière au premier trimestre 2017.

Au total, la grande région comptabilise plus de 330 élevages laitiers, soit une croissance de 11 % en 2017.

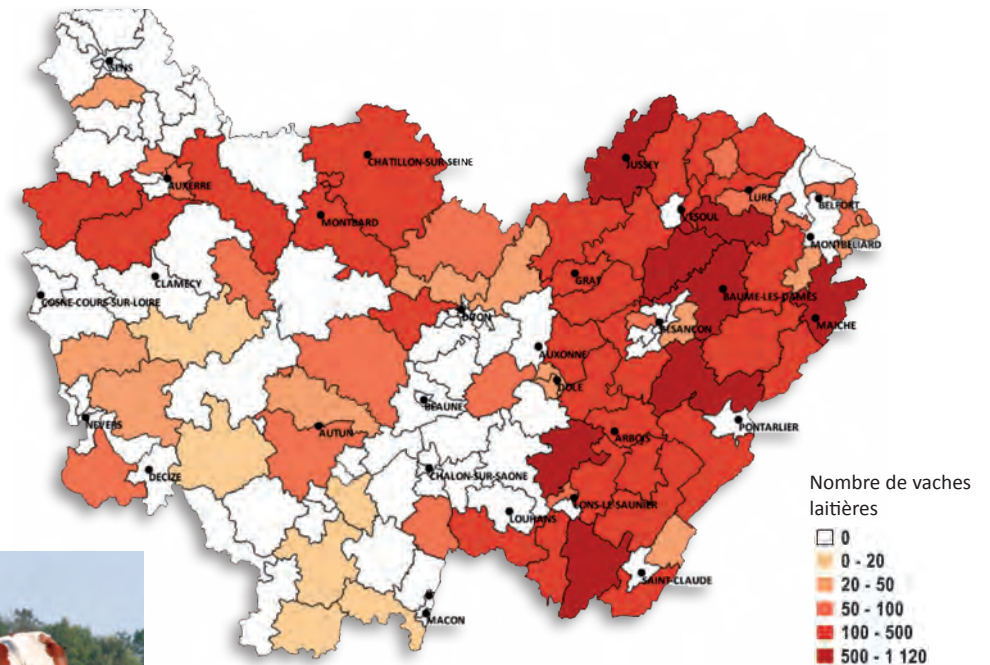
## Répartition des ateliers bovins lait par département



## Chiffres clés

- **330** élevages bovins lait bio dont **42** nouveaux
- Plus de 16 000** vaches laitières
- Près de 39 000** ha de SAU associée

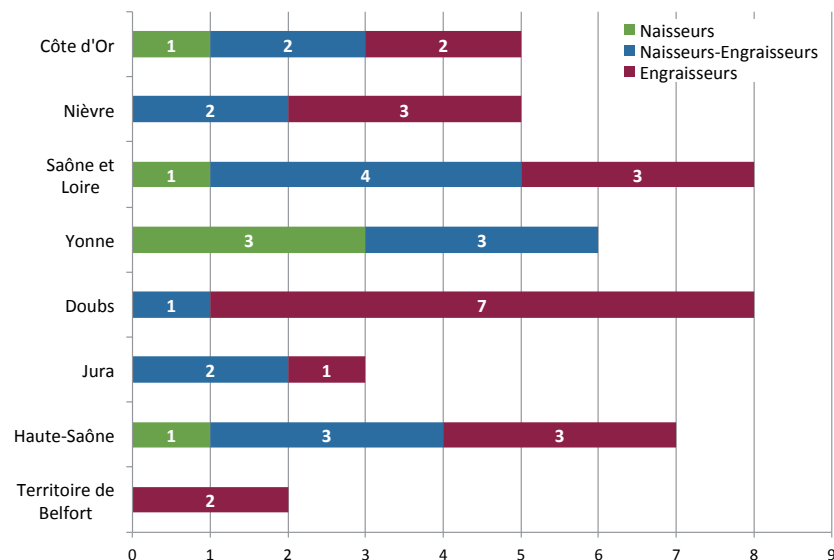
## Cheptel bovin lait bio en Bourgogne - Franche-Comté, par canton



## La ferme «type» en lait bio en Bourgogne - Franche-Comté

|                       | SAU bio (ha) | Dont STH (ha) | % STH dans la SAU | Vaches laitières |
|-----------------------|--------------|---------------|-------------------|------------------|
| Côte d'Or             | 196          | 74            | 38%               | 66               |
| Nièvre                | 94           | 39            | 42%               | 36               |
| Saône et Loire        | 89           | 58            | 65%               | 35               |
| Yonne                 | 138          | 30            | 22%               | 55               |
| Doubs                 | 96           | 64            | 66%               | 42               |
| Jura                  | 124          | 73            | 59%               | 49               |
| Haute-Saône           | 126          | 74            | 59%               | 55               |
| Territoire de Belfort | 126          | 74            | 59%               | 55               |

## Répartition du type d'élevage de porcs par département



Le prix de valorisation du porc bio poursuit son augmentation. En 2017, le prix pour le porc charcutier bio atteignait entre 3,54 € et 3,66 €/kg en filière longue. En circuit court, les prix se situent entre 11 et 14 €/kg de viande fraîche.

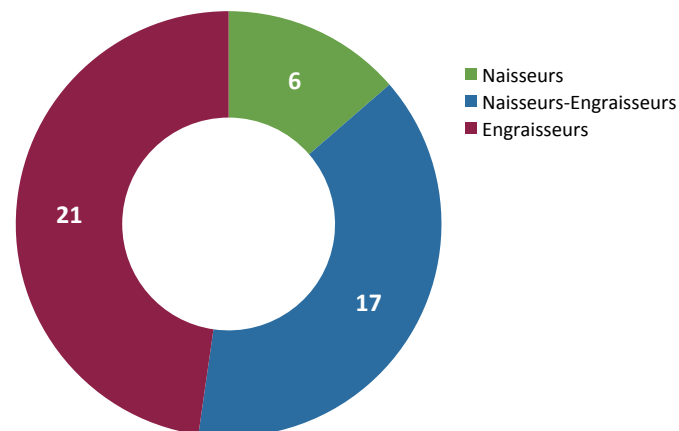
La Bourgogne - Franche-Comté compte 44 élevages de porcs bio. La Bourgogne se différencie de la Franche-Comté par un nombre d'élevages naisseurs plus important. En effet, elle en compte 5 contre 1 seul en Franche-Comté. Les autres types d'ateliers sont répartis de façon équivalente sur le territoire.

La moitié des élevages est située en Saône et Loire, dans le Doubs et en Haute-Saône.

Comme les années précédentes, la dynamique de conversion reste faible : deux conversions et une installation. La faible disponibilité locale en porcelets limite le développement de l'engraissement. Pourtant la tendance est au développement d'ateliers d'engraissement complémentaires à d'autres activités agricoles.

La taille des élevages est assez disparate sur le territoire, la production s'étalant d'une dizaine de porcs charcutiers par an, jusqu'à plus de 1 000. En Franche-Comté, les élevages sont plus petits en nombre de têtes qu'en Bourgogne.

## Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en Bourgogne - Franche-Comté



## Chiffres clés

- 44 élevages porcins certifiés en agriculture biologique dont 3 nouveaux
- 1 194 truies et 5 343 porcs charcutiers certifiés en agriculture biologique



En 2017, la filière petits ruminants comptabilise 201 ateliers dont les deux tiers en ovins viande. La dynamique de conversion se poursuit avec 43 nouveaux ateliers en 2017 pour 2 arrêts.

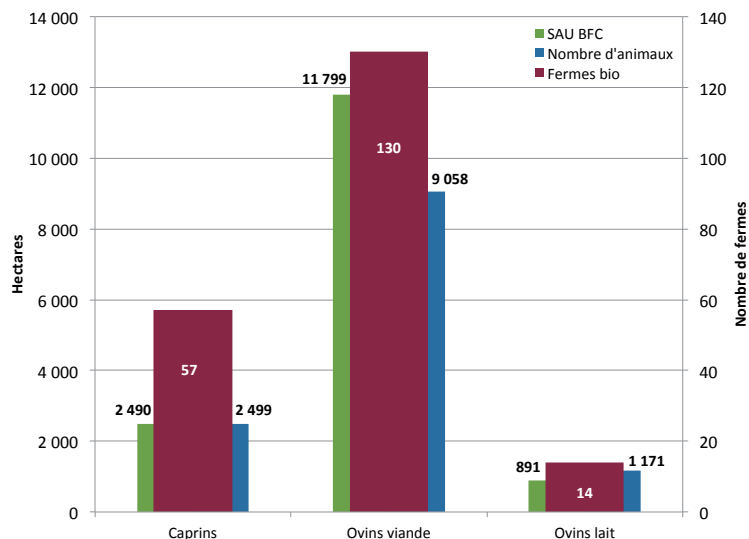
En ovins viande, la majorité des ateliers est située en Bourgogne, région traditionnellement productrice d'agneaux.

En ovins lait, les ateliers sont peu nombreux et répartis sur toute la grande région. La faiblesse de certains types de conversions en caprins s'explique en partie par l'absence de filière organisée pour la collecte du lait bio sur le territoire. Le lait est donc principalement valorisé en filière courte et très souvent transformé à la ferme.

En caprins, les élevages sont également répartis sur toute la grande région. Seule la Saône et Loire, traditionnellement productrice de lait de chèvre, se démarque un peu grâce à ses AOC et sa filière caprine un peu plus structurée.

Néanmoins, le développement de l'opérateur Biodéal dans la région pourrait contribuer à dynamiser la filière longue et susciter des conversions en brebis/chèvres laitières.

## Cheptel ovin/caprin et surface associée



## Chiffres clés

### Ovins viande

- **130 élevages** dont 33 nouveaux
- **9 058 brebis viande** certifiées en agriculture biologique

### Ovins lait

- **14 élevages** dont 3 en cours de conversion
- **1 171 brebis laitières** certifiées en agriculture biologique

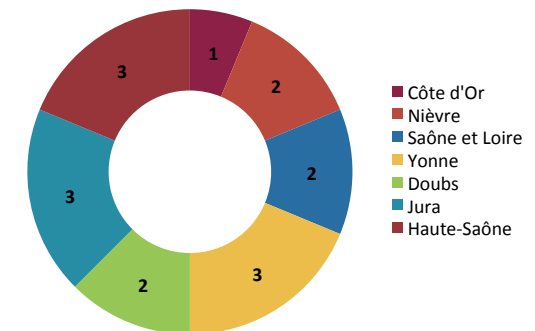


## Chiffres clés

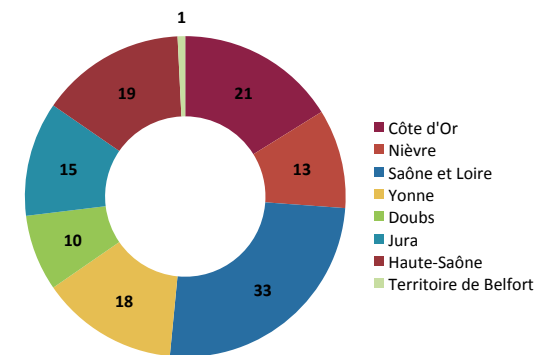
### Caprins

- **57 élevages** dont 6 nouveaux
- **2 499 chèvres laitières** certifiées en agriculture biologique

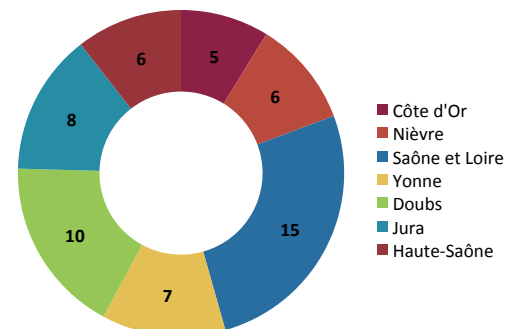
## Répartition des élevages ovins lait par département



## Répartition des élevages ovins viande par département



## Répartition des élevages caprins par département



# Volailles

L'élevage de volailles poursuit sa progression avec 12 ateliers nouvellement certifiés et aucun arrêt en 2017.

C'est la filière poules pondeuses qui prédomine, regroupant 74 ateliers dont 43% sont en Saône et Loire et dans le Jura. La grande majorité des ateliers compte moins de 1 000 poules pondeuses.

On compte 47 ateliers en volailles de chair, essentiellement répartis entre la Saône et Loire, l'Yonne, la Haute-Saône et le Jura.

En œufs, comme en volailles de chair, les débouchés des éleveurs sont souvent tournés vers la vente directe ou les circuits courts mais les élevages plus importants destinés aux filières longues se développent de plus en plus avec de nouveaux opérateurs sur la région.

Le début d'année 2017 a également vu la mise en place des mesures de biosécurité suite aux différents épisodes d'Influenza aviaire. Des pertes dans les élevages ont été enregistrées lors du confinement obligatoire. Ces mesures, peu adaptées aux ateliers de petite taille, ont depuis été réétudiées avec les services sanitaires et légèrement assouplies.



**Classement des ateliers poules pondeuses**  
(nb de volailles détenues par exploitation)

|                 |    |
|-----------------|----|
| 50 à 500        | 23 |
| 500 à 1 000     | 24 |
| 1 000 à 5 000   | 8  |
| 5 000 à 10 000  | 6  |
| 10 000 à 30 000 | 6  |

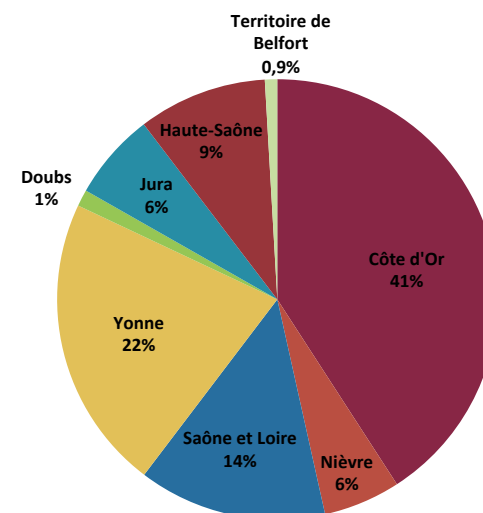
## Chiffres clés

- **121 ateliers volailles bio et en conversion**, dont
  - 74 ateliers de poules pondeuses
  - 47 ateliers volailles de chair

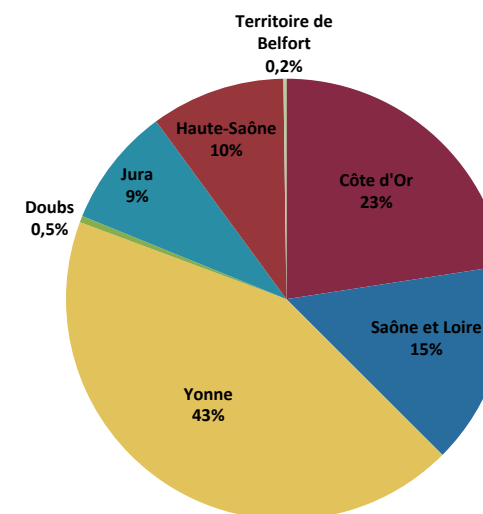
**Classement des ateliers volailles de chair**  
(nb de volailles produites par exploitation)

|                 |    |
|-----------------|----|
| 50 à 500        | 15 |
| 500 à 1 000     | 6  |
| 1 000 à 5 000   | 17 |
| 5 000 à 10 000  | 3  |
| 10 000 à 30 000 | 3  |

**Répartition du nombre de poules pondeuses par département**



**Répartition du nombre de volailles de chair par département**



# Maraîchage & légumes de plein champ

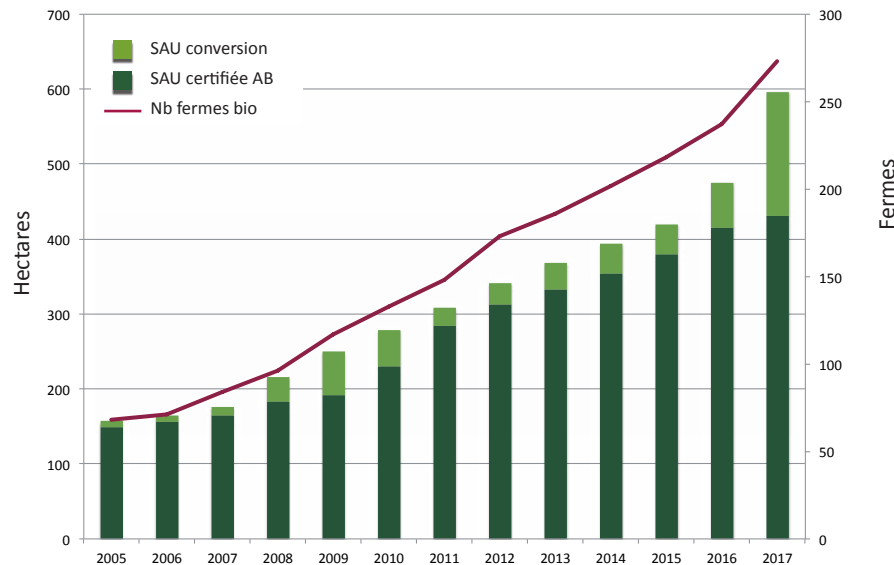
La surface moyenne par ferme est de 2,8 ha en Côte d'Or et Haute-Saône, de 2 ha dans le Doubs et le Territoire de Belfort, 1,7 ha en Saône et Loire et dans l'Yonne, 1,5 ha dans le Jura et la Nièvre.

Les conditions chaudes (voire caniculaires en juin) et sèches du printemps/été ont favorisé la pression des ravageurs. La douceur de l'automne a permis de prolonger la saison des cultures, faisant de 2017 une excellente année à courges et pour les pommes de terre notamment. Une ombre au tableau : le gel de fin avril a impacté certaines cultures d'été implantées précocement.

Les conditions météo ont une fois encore montré l'importance d'avoir un système d'irrigation adapté. De manière plus générale, les conditions climatiques souvent extrêmes de ces dernières années montrent l'importance pour les producteurs de trouver rapidement des moyens de faire face à ces évolutions tant sur le plan technique que stratégique.

Le nombre de personnes ayant démarré une activité de maraîchage bio est toujours conséquent. On compte 31 installations sur la région en 2017.

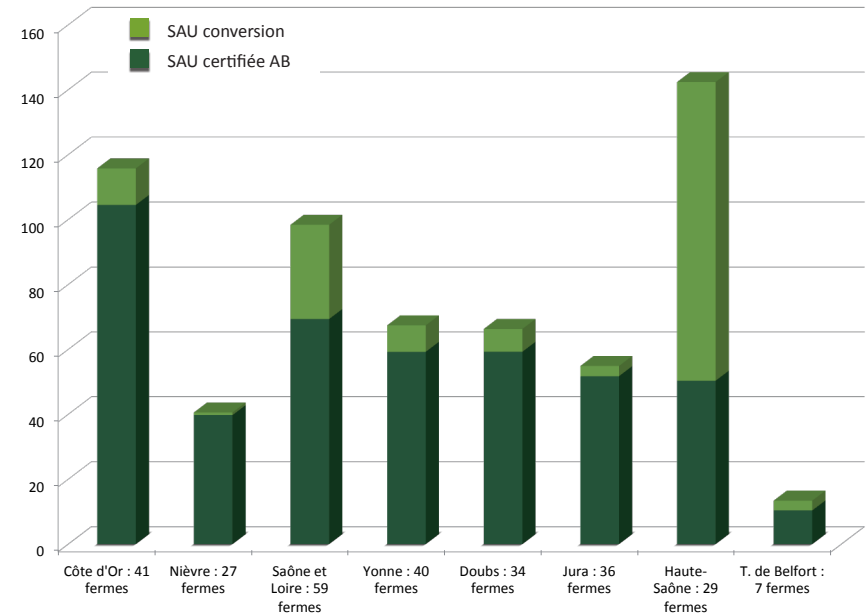
## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



## Chiffres clés

- **273 fermes** produisent des légumes bio en 2017 dont 167 fermes en Bourgogne et 106 en Franche-Comté
- **596 ha** en légumes bio (certifiés et conversion)
- **31 nouvelles installations**
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 25%**  
Nombre de fermes bio : **+ 15%**

## Répartition des surfaces maraîchères AB et en conversion par département



# Maraîchage & légumes de plein champ

On peut distinguer 3 catégories principales dans la production de légumes : maraîchage diversifié, légumes de plein champ et une combinaison des deux systèmes.

- **Maraîchage diversifié bio :**

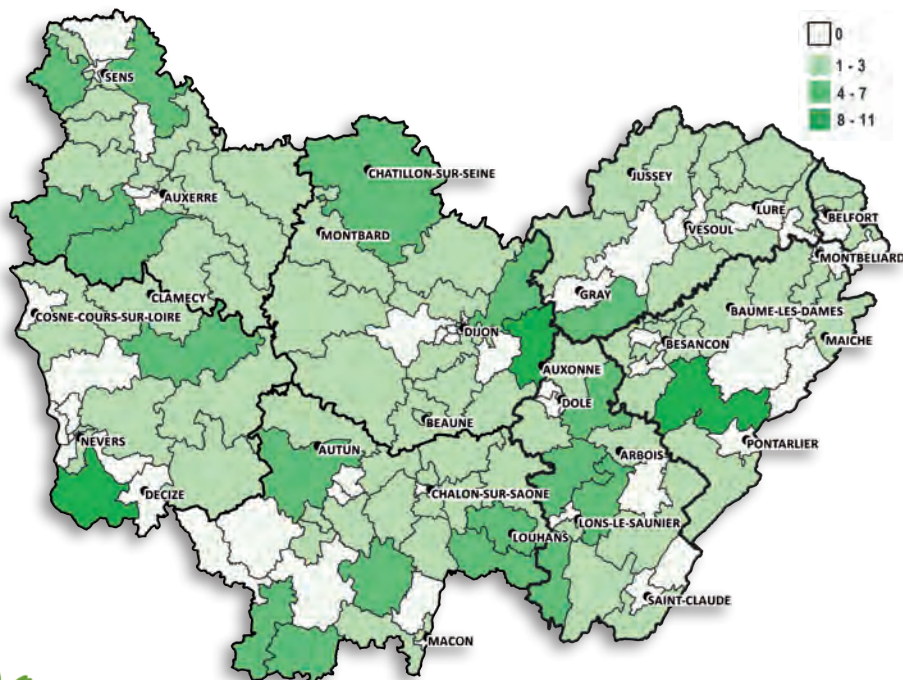
Production d'une large gamme de légumes (souvent entre 30 et 40 espèces) sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe (AMAP, marchés, libre cueillette, ...).

- **Légumes de plein champ bio :**

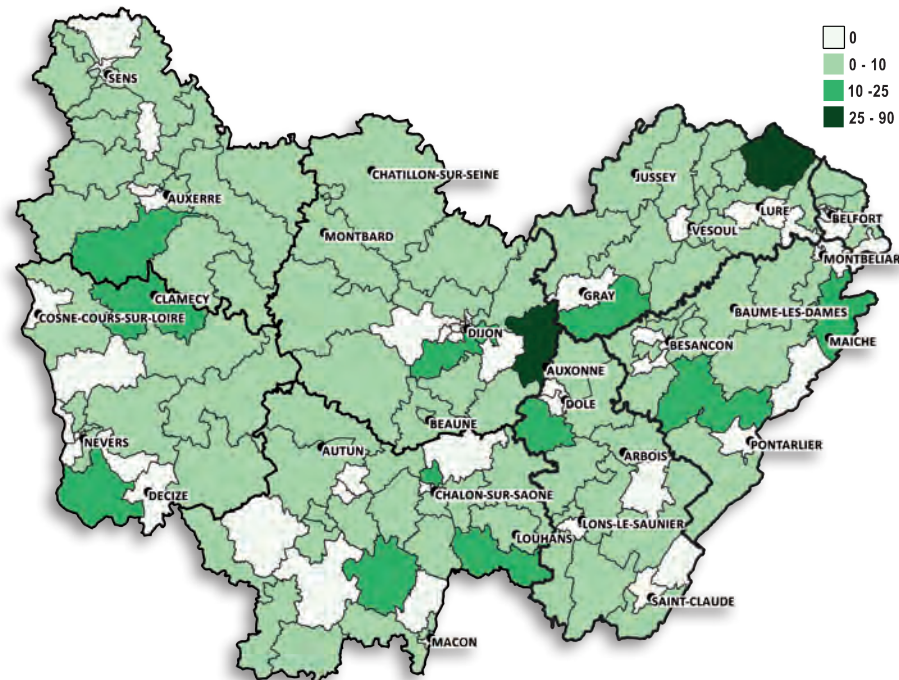
Production d'une gamme plus faible de légumes et mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume pour une vente en demi-gros vers les magasins spécialisés ou la restauration collective. Pour la plupart, ce sont des céréaliers ou des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient par goût, pour augmenter leur gamme, ou suite à une demande de la clientèle. Les légumes principalement produits dans la région sont : pommes de terre, oignons, poireaux, carottes, courges, betteraves.



Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne - Franche-Comté



Répartition de la SAU bio (ha) en maraîchage en Bourgogne - Franche-Comté



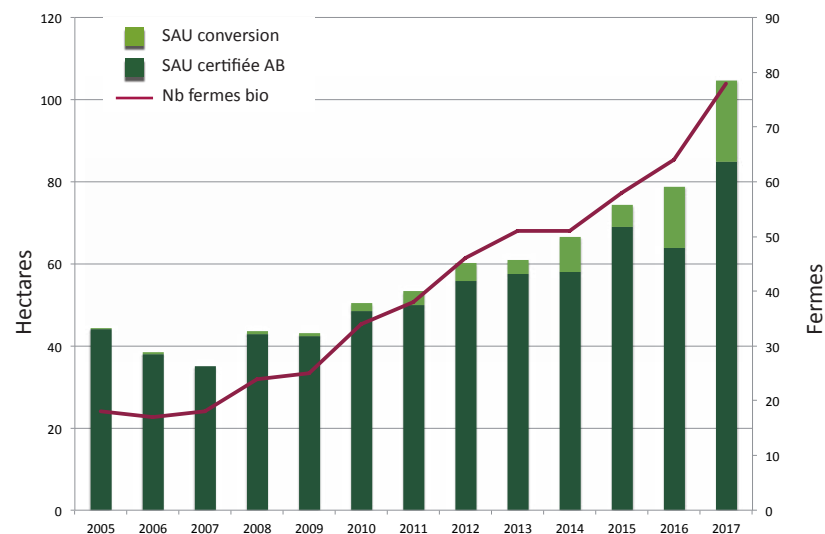
La production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) bio concerne en Bourgogne - Franche-Comté 78 exploitations en 2017, soit une augmentation de 22% par rapport à 2016. Cette année, 8 personnes se sont installées en PPAM, dont 5 conversions et 2 installations.

La dynamique d'installation est plus forte sur le territoire bourguignon. On compte 60 ateliers en Bourgogne et 18 ateliers en Franche-Comté. La Côte d'Or et la Saône et Loire sont les départements avec le plus d'ateliers : respectivement 22 et 17.

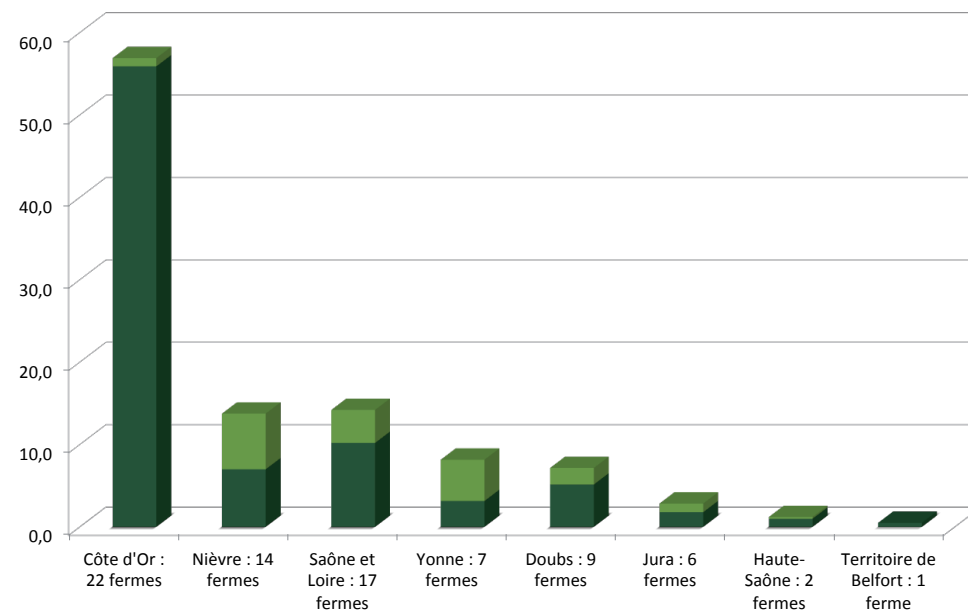
La production de PPAM est l'activité principale pour 46 exploitations.

87 % des exploitations ont une surface de moins de 1 ha. Ces fermes complètent souvent leur activité avec la cueillette de plantes sauvages. On compte 10 exploitations qui ont plus de 1 ha de surface en PPAM.

## Evolution des surfaces et du nombre de fermes en PPAM en AB et en conversion



## Evolution des fermes et des surfaces en PPAM bio par département



## Chiffres clés

- **78** fermes produisent des PPAM bio en 2017
- **105 ha** de production de PPAM bio
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 35%**  
Nombre de fermes bio : **+ 33%**



# Arboriculture & petits fruits

Avec 21 nouveaux producteurs, la Saône et Loire est le département totalisant la plus grande surface en conversion avec 41,5 ha.

Dans ces productions, la Bourgogne représente 80 % de la SAU bio régionale. La Haute-Saône est le département franc-comtois avec le nombre d'hectares bio le plus élevé : 35,5 ha.

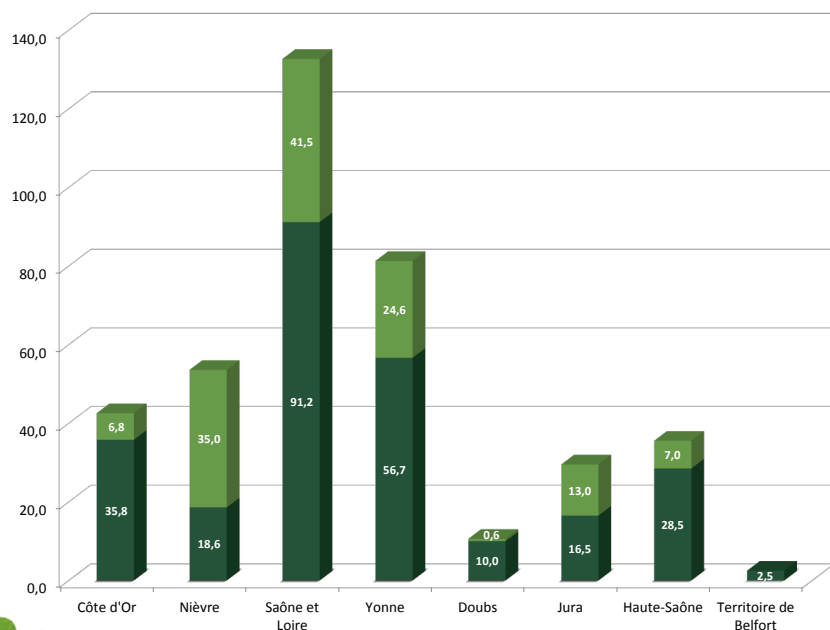
En Bourgogne - Franche-Comté, 76 fermes sont concernées par la production de fruits biologiques en production principale.

Souvent sur de petites surfaces, l'arboriculture et les petits fruits représentent des activités secondaires :

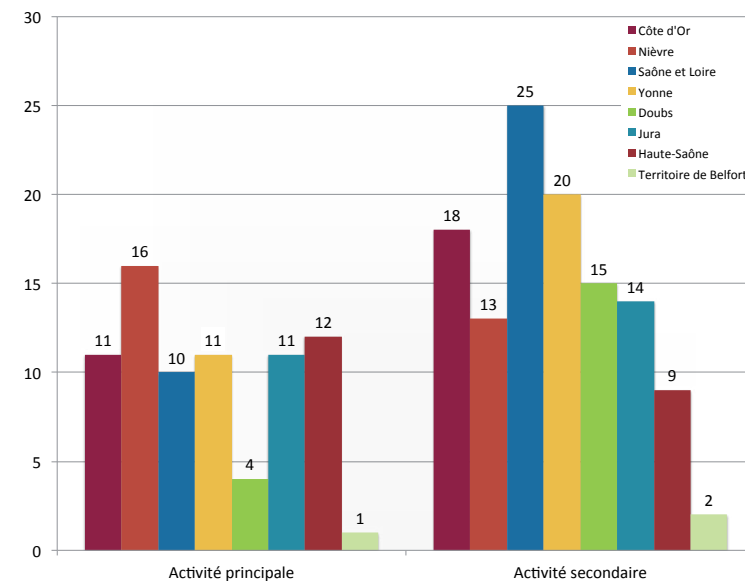
- En Franche-Comté, généralement pour les maraîchers et les éleveurs
- En Bourgogne, pour les céréaliers

Globalement, on compte 116 fermes dont la production arboricole et de petits-fruits est une activité secondaire.

## Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en Bourgogne - Franche-Comté



## Nombre de fermes en arboriculture ou petits fruits en activité principale et secondaire



## Chiffres clés

- **76** fermes produisent des fruits bio en activité principale
- **388 ha** en production fruitière bio dont 128,5 ha en conversion
- **21** nouveaux producteurs
- **Evolution 2017-2016 :**  
Surfaces bio : **+ 13%**  
Nombre de fermes bio : **+ 10%**

# Le réseau des structures de développement spécialisées pour accompagner la bio en Bourgogne - Franche-Comté

Le réseau spécialisé bio de Bourgogne Franche-Comté se compose désormais de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté et des Groupements d'Agro-Biologistes (GAB) départementaux de la grande région.

Depuis plus de 30 ans côté Bourgogne, et 20 ans côté Franche-Comté, le réseau bio spécialisé promeut l'Agriculture Biologique et accompagne son développement par la mise en place de systèmes cohérents, durables et solidaires, conformément à la charte de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) dont il fait partie.

Structure de développement, il répond aux besoins et attentes des producteurs et d'une grande diversité d'acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture biologique : opérateurs économiques, collectivités territoriales, établissements d'enseignement agricole... Au quotidien il s'appuie sur un réseau partenarial dense, issu des secteurs économique, associatif et institutionnel.

Cette édition de l'Observatoire est la première qui rassemble les données de la nouvelle grande région, collectées auprès des opérateurs et de l'annuaire de l'Agence Bio, et analysées par BIO BOURGOGNE et INTERBIO Franche-Comté.

La Chambre d'Agriculture de Bourgogne a contribué à cette publication par la rédaction de la page dédiée à l'installation.



Avec le soutien de :



Plus d'infos sur  
le Portail de la Bio en Bourgogne :  
[www.biobourgogne.fr](http://www.biobourgogne.fr)



Plus d'infos sur  
la bio en Franche-Comté :  
[www.interbio-franche-comte.com](http://www.interbio-franche-comte.com)



Nous contacter :

- **BIO BOURGOGNE**  
19, avenue Pierre Larousse - BP 382  
89006 AUXERRE Cedex  
03 86 72 92 20  
[biobourgogne@biobourgogne.org](mailto:biobourgogne@biobourgogne.org)
- **INTERBIO Franche-Comté**  
Valparc - ZAC Valentin Est  
25048 BESANÇON Cedex  
03 81 66 28 28  
[interbio@agribiofranche.comte.fr](mailto:interbio@agribiofranche.comte.fr)